

# 5<sup>e</sup> Assemblée plénière du FIPA

Congrès de la République de Colombie  
19 au 21 novembre 2006, Bogotá



# Rapport de la Cinquième Assemblée plénière

Congrès de la République

Bogotá, Colombie

19 au 21 novembre 2006

---

Foro Interparlamentario de las Américas  
Fórum Interparlamentar das Américas



Forum interparlementaire des Amériques  
Inter-Parliamentary Forum of the Americas



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>CÉRÉMONIE D’OUVERTURE.....</b>	<b>5</b>
<b>3.</b>	<b>PREMIÈRE SÉANCE DE L’ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE.....</b>	<b>6</b>
<b>3.1</b>	<b>Élection du président de la Cinquième Assemblée plénière .....</b>	<b>6</b>
<b>3.2</b>	<b>Compte-rendu de la présidente du FIPA.....</b>	<b>6</b>
<b>3.3</b>	<b>Constitution des groupes de travail.....</b>	<b>7</b>
<b>3.4</b>	<b>Autres questions.....</b>	<b>8</b>
<b>4.</b>	<b>SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L’ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE .....</b>	<b>8</b>
<b>5.</b>	<b>DERNIÈRE SÉANCE DE L’ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE.....</b>	<b>9</b>
<b>5.1</b>	<b>Rapports des groupes de travail .....</b>	<b>9</b>
5.1.1	Groupe de travail n° 1 : commerce et intégration	9
5.1.2	Groupe de travail n° 2 : la réduction de la pauvreté	9
5.1.3	Groupe de travail n° 3 : la lutte contre le trafic de stupéfiants	10
5.1.4	Groupe des femmes parlementaires des Amériques	10
<b>5.2</b>	<b>Adoption des résolutions du Comité exécutif.....</b>	<b>11</b>
5.2.1	Résolutions 1 à 9 : Modifications au Règlement du FIPA	11
5.2.2	Résolution 10 : Création d’un groupe de travail conjoint entre le FIPA et la COPA	12
5.2.3	Recommandation 1 : Appui à la Convention de l’UNESCO sur la diversité des expressions culturelles	12
<b>5.3</b>	<b>Élection des membres du Comité exécutif pour 2006 à 2008.....</b>	<b>12</b>
<b>5.4</b>	<b>Élection du président du FIPA .....</b>	<b>12</b>
<b>5.5</b>	<b>Choix du site de la prochaine Assemblée plénière.....</b>	<b>13</b>
<b>5.6</b>	<b>Cérémonie de clôture .....</b>	<b>13</b>
<b>6.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>15</b>
<b>6.1</b>	<b>Annexe 1 – Pays et délégués participants.....</b>	<b>15</b>
<b>6.2</b>	<b>Annexe 2 – Programme de la Cinquième Assemblée plénière.....</b>	<b>18</b>

<b>6.3</b>	<b>Annexe 3 – Discours prononcé lors de la cérémonie d’ouverture</b> .....	<b>20</b>
6.3.1	Discours de la présidente du FIPA, l’honorable sénateur Céline-Hervieux Payette	20
<b>6.4</b>	<b>Annexe 4 – Compte-rendu annuel de la présidente du FIPA, l’honorable sénateur Céline Hervieux-Payette</b> .....	<b>23</b>
<b>6.5</b>	<b>Annexe 5: Discours du Président de la République de Colombie, Son Excellence monsieur Álvaro Uribe Vélez</b> .....	<b>27</b>
<b>6.6</b>	<b>Annexe 6 – Rapports et recommandations des groupes de travail</b> .....	<b>36</b>
6.6.1	Groupe de travail n° 1 : Commerce et intégration	36
6.6.2	Groupe de travail n° 2 : La réduction de la pauvreté	40
6.6.3	Groupe de travail n° 3 : La lutte contre le trafic de stupéfiants	45
<b>6.7</b>	<b>Annexe 7 – Recommandation du Groupe des femmes parlementaires des Amériques</b> .....	<b>51</b>
<b>6.8</b>	<b>Annexe 8 : Recommandation et résolution présentées par le Comité exécutif</b> .....	<b>56</b>
6.8.1	Résolution 10 : Création d’un groupe de travail conjoint entre le FIPA et la COPA	56
6.8.2	Recommandation 1 : Appui à la Convention de l’UNESCO sur la diversité des expressions culturelles	57
<b>6.9</b>	<b>Annexe 9 : Règlement du FIPA mis à jour en date du 21 novembre 2006</b> .....	<b>58</b>
<b>6.10</b>	<b>Annexe 10 : Composition du Comité exécutif</b> .....	<b>68</b>
<b>6.11</b>	<b>Discours prononcé lors de la cérémonie de clôture</b> .....	<b>69</b>
6.11.1	Discours de la présidente du Congrès, l’honorable sénatrice Dilian Francisca Toro Torres	69
	<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>73</b>

## 1. Introduction

À l'aimable invitation du Congrès de la République de Colombie, la Cinquième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) s'est déroulée les 19, 20 et 21 novembre 2006 à Bogotá.

Cet événement d'envergure a rassemblé plus de 80 parlementaires à titre de délégués officiels de 19 pays du continent américain et de deux organisations parlementaires régionales. (*Voir l'Annexe 1 pour une liste des pays et des délégués participants*)

Lors de la première séance plénière, l'Assemblée a constitué trois groupes de travail auxquels se sont penchés, respectivement, sur le rôle des parlementaires dans les politiques de commerce et d'intégration, dans la mise en place de stratégies de réduction de la pauvreté et dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. En outre, le Groupe des femmes parlementaires des Amériques a tenu sa quatrième réunion les 20 et 21 novembre.

## 2. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la Cinquième Assemblée plénière s'est déroulée dans le salon elliptique de la Chambre des représentants de Colombie, le dimanche 19 novembre 2006.



La séance a débuté avec la lecture d'un message de bienvenue de la présidente du Congrès, la sénatrice Dilian Francisca Toro Torres, suivie d'une allocution de la sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda, représentante de la Colombie au Comité exécutif du FIPA. Cette dernière a fait ressortir les bénéfices de la coopération interparlementaire régionale, puis a souligné l'importance de chacun des thèmes figurant à l'ordre du jour de l'assemblée : lutte contre la pauvreté, commerce et intégration, lutte contre le narcotrafic et égalité des sexes.

La présidente sortante du FIPA, la sénateur canadienne Céline Hervieux-Payette, a ensuite pris la parole, remerciant le Congrès colombien d'avoir généreusement accepté d'accueillir l'événement dans son enceinte. M<sup>me</sup> Hervieux-Payette a tout d'abord fait un résumé des réalisations du Forum sur les plans politique, économique et social, soulignant qu'il s'agissait du cinquième anniversaire de l'organisation. La sénateur a ensuite appelé les parlements membres à relever trois grands défis au cours des années à venir : travailler au renforcement des compétences des législateurs afin de restaurer la confiance de la population envers les institutions législatives; institutionnaliser les liens de coopération entre l'Organisation des États Américains (OEA) et les Sommets interaméricains, et les parlements – par l'intermédiaire du FIPA – ; et faire front commun, à l'échelle du continent, pour combattre les inégalités et la pauvreté dans la région. Enfin, elle a incité les participants à promouvoir dans leur pays la

ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. *(Voir l'Annexe 3 pour le texte de l'allocution de la présidente)*

À la suite du discours de la présidente, le conférencier invité et représentant du Secrétaire général de l'OEA, M. Víctor Rico, s'est adressé aux participants. M. Rico, qui dirige le Département de la prévention des crises et des missions spéciales de l'OEA, a partagé avec les participants son point de vue sur la situation de la démocratie dans la région. Il a fait remarquer que les cinq années écoulées depuis l'adoption de la Charte démocratique interaméricaine avaient été somme toute positives au regard de la démocratie « électorale ». Ce bilan ne s'est pourtant pas traduit, a-t-il noté, par une amélioration des conditions socio-économiques, d'où la nécessité d'approfondir la démocratie et d'accorder une plus grande importance aux droits économiques et sociaux. Le représentant de l'OEA a mis en relief la pertinence des thèmes de discussion choisis pour cette Cinquième Assemblée du FIPA et a souligné, en terminant, le rôle que des parlements régionaux efficaces peuvent jouer dans la réduction du déficit démocratique.



### **3. Première séance de l'Assemblée plénière**

Les travaux de la Cinquième Assemblée plénière ont officiellement commencé avec l'examen de l'ordre du jour, présenté par la présidente du FIPA, la sénateur Céline Hervieux-Payette, et adopté par l'Assemblée plénière à l'unanimité. *(Voir l'Annexe 2 pour le programme)*

#### *3.1 Élection du président de la Cinquième Assemblée plénière*

La sénateur Hervieux-Payette a ensuite présidé à l'élection du président de la Cinquième Assemblée plénière. La sénatrice colombienne Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda a été élue sur une proposition du Brésil appuyée par le Chili.

#### *3.2 Compte-rendu de la présidente du FIPA*

À l'invitation de la sénatrice Gutiérrez Castañeda, la présidente du FIPA a présenté le compte-rendu annuel des activités du FIPA et des travaux du Comité exécutif.

La sénateur Hervieux-Payette a informé les délégués que la mission du Groupe des femmes parlementaires des Amériques en Haïti avait été couronnée de succès, permettant des échanges approfondis entre la délégation du FIPA, des dizaines de candidates aux élections, et plusieurs organisations de défense des droits de la femme. Cette activité avait comme objectif d'encourager la participation des femmes haïtiennes au processus électoral avant la tenue des élections législatives de 2006.

La présidente a ensuite fait état des progrès accomplis au chapitre du renforcement des relations entre le FIPA et les institutions interaméricaines. Elle a ainsi fait mention de sa participation à une rencontre avec les ministres des Affaires étrangères de la région lors du Quatrième Sommet des Amériques à Mar del Plata, ainsi qu'à ses réunions avec le Secrétaire général de l'Organisation des États américains, José Miguel Insulza, et avec le président de la Banque interaméricaine de développement (BID), Luis Alberto Moreno. La sénateur Hervieux-Payette a également indiqué qu'elle avait eu l'occasion de présenter un bilan des accomplissements du Forum devant le Conseil permanent de l'OEA. Finalement, elle a souligné les efforts déployés par le Comité exécutif pour développer un projet de renforcement des compétences à l'intention des parlementaires de la région. Cette initiative permettrait aux législateurs d'accéder à davantage d'occasions d'améliorer leurs compétences et connaissances dans des domaines pertinents à leurs fonctions. (*Voir l'Annexe 4 pour le texte du compte-rendu de la présidente*)

### *3.3 Constitution des groupes de travail*

La sénatrice Gutierrez, en qualité de présidente de la Cinquième Assemblée plénière, a expliqué le fonctionnement des groupes de travail, constitués comme suit :

#### **Groupe de travail n° 1 – Commerce et intégration**

*Président :* M. James Bezan, député (Canada)

*Conférencier:* M. Paolo Giordano, Département de l'intégration et des programmes régionaux, Banque interaméricaine de développement

*Rapporteuse:* M<sup>me</sup> Sandra Ovalle García (Secrétaire de commission, Sénat de Colombie)

#### **Groupe de travail n° 2 – La réduction de la pauvreté**

*Président :* Député Iván Moreira Barros (Chili)

*Conférencières :* M<sup>me</sup> Ana Lucía Muñoz, Bureau de la Banque interaméricaine de développement en Colombie

M<sup>me</sup> Amelita Armit, vice-présidente, programmes, Centre parlementaire (Canada)

*Rapporteuse :* M<sup>me</sup> Isabel Jiménez Lozada (Sénat de Colombie)

#### **Groupe de travail n° 3 – La lutte contre le trafic des stupéfiants**

*Président :* Sénatrice Sandra Husbands (Barbade)

*Conférencier :* M. Sandro Calvani, représentant de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime en Colombie

*Rapporteur :* M. Felipe Ortiz (Secrétaire de commission, Sénat de Colombie)

Par ailleurs, la sénatrice Gutiérrez a invité les participants, hommes et femmes, à prendre part aux deux séances de travail du **Groupe des femmes parlementaires des Amériques** prévues les 20 et 21 novembre en matinée.

### 3.4 *Autres questions*

Au cours de la première séance de l'Assemblée plénière, les participants ont été avisés des procédures de mise en candidature pour les élections aux postes suivants :

- Présidence du FIPA
- Présidence du Groupe des femmes parlementaires des Amériques
- Pays hôte de la Sixième Assemblée plénière
- Pays membre du Comité exécutif (un représentant pour chaque sous-région)

Par ailleurs, la présidente du FIPA a rappelé qu'un document contenant plusieurs propositions d'amendements au Règlement du FIPA avait été distribué à chaque participant, et que celles-ci seraient examinées par l'Assemblée lors de la dernière séance plénière.

Les participants se sont dirigés vers leur groupe de travail respectif pour les trois séances suivantes.

## 4. Séance extraordinaire de l'Assemblée plénière



Une séance extraordinaire de l'Assemblée plénière a eu lieu le lundi 20 novembre 2006 dans le salon plénier du Sénat, en l'honneur de la venue du Président de la République de Colombie, M. Álvaro Uribe Vélez.

M. Uribe a pris la parole à la suite d'allocutions de la présidente de l'Assemblée plénière, la sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda, et de la présidente du FIPA, la sénateur Céline Hervieux-Payette. Il s'est penché sur chacun des thèmes à l'ordre du jour de l'assemblée.

Ainsi, le président a d'abord décrit les politiques mises en œuvre par son gouvernement pour intégrer la Colombie dans l'économie mondiale et s'est référé, en particulier, aux négociations en cours en vue de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis. Il s'est dit préoccupé par le manque de progrès du cycle de Doha, particulièrement au chapitre de l'agriculture.

M. Uribe a ensuite partagé les objectifs et stratégies de la Colombie en matière de réduction de la pauvreté, faisant mention de certains programmes entrepris pour améliorer l'accès à l'éducation de base ainsi que l'accès des micro-entreprises au crédit.

En dernier lieu, le président colombien s'est penché sur les problèmes liés à la production et au trafic de drogues dans son pays, dénonçant notamment les dommages écologiques causés

par les cultures de plantes illicites. Il a fait appel à la solidarité des pays de la région et à la coopération internationale pour lutter contre le narcotrafic.

La séance s'est terminée par une période de questions, donnant lieu à des échanges substantiels entre le président colombien et les législateurs présents. *(Voir l'Annexe 5 pour le texte du discours du Président de la République)*

## **5. Dernière séance de l'Assemblée plénière**

La dernière séance de la Cinquième Assemblée plénière du FIPA a eu lieu dans la matinée du mardi 21 novembre 2006, dans le salon plénier du Sénat de Colombie.

### *5.1 Rapports des groupes de travail*

Les présidents des groupes de travail ont présenté un résumé de leurs délibérations et ont soumis le rapport et les recommandations de leur groupe respectif à l'Assemblée.

#### *5.1.1 Groupe de travail n° 1 : commerce et intégration*

La Groupe de travail sur le commerce et l'intégration était présidé par le député canadien James Bezan. Ce groupe de travail a réuni seize parlementaires de neuf pays. Lors de la première séance, les participants ont pu écouter l'exposé de l'économiste de la Banque interaméricaine de développement (BID) Paolo Giordano, intitulé « La pression de la mondialisation sur les politiques relatives au commerce et à l'intégration : défis et possibilités pour l'Amérique latine et les Caraïbes ».

Après une période d'échanges et de débats, le Groupe de travail a adopté une série de recommandations. Celles-ci encouragent notamment les gouvernements à reprendre l'agenda d'intégration des Amériques et à poursuivre les négociations multilatérales du Cycle de Doha, particulièrement au chapitre de l'agriculture. Elles proposent également l'adoption de politiques nationales complémentaires qui permettent aux pays de saisir les occasions de s'insérer dans le marché international. Enfin, les participants ont recommandé la création d'un fonds dans les Amériques pour faciliter la transition vers un régime de commerce plus libre et une intégration plus profonde, et ont souligné l'importance de mettre en œuvre, parallèlement aux politiques commerciales, des programmes pour lutter contre la pauvreté.

Le rapport a reçu l'aval de l'Assemblée plénière, qui a adopté à l'unanimité les recommandations du groupe de travail. *(Voir l'Annexe 6 pour le texte du rapport et des recommandations)*

#### *5.1.2 Groupe de travail n° 2 : la réduction de la pauvreté*

Le député chilien Iván Moreira Barros présidait le Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté, qui comptait 38 parlementaires de quatorze pays. La première séance du groupe a commencé avec des présentations des deux conférencières invitées. La présentation de M<sup>me</sup> Ana Lucía Muñoz, du bureau de la Banque interaméricaine de développement en Colombie, portait sur le problème de la pauvreté et de l'inégalité en Amérique latine et dans les Caraïbes. M<sup>me</sup> Amelita Armit, de l'organisme canadien Le Centre parlementaire, a pour sa part fait un

exposé sur la participation des parlementaires dans le processus de mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Les participants ont par la suite échangé divers points de vue, qui ont servi de base à la formulation de recommandations. Ces dernières encouragent les pays membres à augmenter l'efficacité de leurs dépenses sociales, et à faire de l'emploi une priorité et à promouvoir des lois de transparence dans leurs parlements pour lutter contre la corruption. Le Groupe recommande également de créer un groupe de travail consacré à l'étude des impacts de la charge fiscale sur le développement socio-économique des pays membres.

Ces recommandations ont été adoptées à l'unanimité par l'Assemblée plénière. (*Voir l'Annexe 6 pour le texte du rapport et des recommandations*)

### *5.1.3 Groupe de travail n° 3 : la lutte contre le trafic de stupéfiants*

Le Groupe de travail sur la lutte contre le trafic de stupéfiants s'est réuni sous la présidence de la sénatrice Sandra Husbands, de la Barbade, avec la participation de treize parlementaires de huit pays. M. Sandro Calvani, représentant de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en Colombie, avait été invité comme conférencier lors de la première séance. Les participants ont aussi pu bénéficier de l'expertise de Rodolfo Llinas, également du bureau colombien de l'ONUDC, lors des deuxième et troisième séances.

Les discussions du groupe de travail ont porté sur les aspects économiques, sociaux et légaux de la lutte antidrogue. Les participants se sont entendus sur une série de recommandations qui mettent l'accent sur l'importance de l'éducation et de la prévention, en proposant la convocation d'un forum international pour traiter du rôle des médias dans la formation de valeurs favorables à la lutte antidrogues. Sur le plan juridique, le groupe recommande la mise à jour de la législation pénale pour l'ensemble des activités reliées au narcotraffic. Il propose également d'examiner la possibilité de créer un tribunal international contre la drogue. Enfin, le groupe insiste sur l'importance de rehausser l'efficacité des programmes de substitution des cultures en tenant compte de facteurs comme l'accès au marché et le transport.

Ces recommandations ont été adoptées à l'unanimité par l'Assemblée plénière, après un amendement mineur. (*Voir l'Annexe 6 pour le texte du rapport et des recommandations*)

### *5.1.4 Groupe des femmes parlementaires des Amériques*



Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques s'est réuni pour une quatrième fois dans le salon plénier du Sénat, rassemblant des parlementaires provenant de douze pays de la région. La première séance de travail était dirigée par la sénateur Céline Hervieux-Payette, qui agissait par intérim - le poste de présidente du Groupe des femmes ayant été laissé vacant -. La sénateur canadienne a invité les participants à se pencher sur plusieurs propositions de projets s'inscrivant dans le plan d'action du Groupe. Elle a également présidé à l'élection de la nouvelle présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques. La sénatrice

colombienne Cecilia López Montaña a été élue à l'unanimité sur une proposition de la sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda, également de Colombie.

Une deuxième séance de travail a eu lieu dans la matinée du 21 novembre 2006, présidée par la sénatrice López Montaña, afin de finaliser le plan de travail du groupe pour 2007-2008. La sénatrice a présenté le plan de travail à l'Assemblée plénière, qui en a recommandé l'adoption à l'unanimité. (*La « Recommandation en vue de la mise en œuvre du plan de travail 2007-2008 du Groupe des femmes parlementaires des Amériques » figure à l'annexe 7.*)

## 5.2 Adoption des résolutions du Comité exécutif

Après l'examen des rapports des groupes de travail, l'Assemblée plénière s'est penchée sur une série de résolutions présentées par le Comité exécutif du FIPA.

### 5.2.1 Résolutions 1 à 9 : Modifications au Règlement du FIPA

À l'invitation de la présidente de la Cinquième Assemblée plénière, la présidente du FIPA a présenté à l'Assemblée plénière neuf projets de résolution visant à apporter des modifications au règlement du FIPA. Parmi les amendements proposés, l'un des plus importants consistait à modifier la composition du Comité exécutif pour y inclure la présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques ainsi que l'ex-président du FIPA. Les projets de résolution ont été examinés comme suit :

- *Projet de résolution visant à modifier le Règlement du FIPA afin d'appuyer la Charte démocratique interaméricaine* : adopté; le représentant de l'Assemblée nationale cubaine a indiqué que son pays n'était pas signataire de la Charte démocratique interaméricaine.
- *Projet de résolution visant à modifier le Règlement du FIPA concernant l'organisation de l'Assemblée plénière* : adopté à l'unanimité.
- *Projet de résolution visant à modifier le Règlement du FIPA pour faire du Groupe des femmes parlementaires des Amériques un groupe de travail permanent du FIPA* : adopté à l'unanimité, après une modification proposée par la délégation de Trinité-et-Tobago.
- *Projet de résolution visant à modifier le Règlement du FIPA relatif à l'Assemblée plénière* : adopté à l'unanimité.
- *Projet de résolution visant à modifier le Règlement du FIPA relatif à la composition, aux fonctions et aux réunions du Comité exécutif du FIPA* : adopté à l'unanimité, après une modification proposée par la délégation de Trinité-et-Tobago.
- *Projet de résolution visant à modifier le Règlement du FIPA relatif au Secrétariat technique* : adopté à l'unanimité.
- *Projet de résolution visant à modifier le Règlement du FIPA relatif aux groupes de travail* : adopté à l'unanimité.
- *Projet de résolution visant à modifier le Règlement du FIPA relatif aux procédures de l'Assemblée plénière* : adopté à l'unanimité.
- *Projet de résolution visant à modifier la présentation du Règlement du FIPA* : adopté à l'unanimité.

(Le Règlement du FIPA mis à jour en date du 21 novembre 2006 figure à l'Annexe 9.)

### *5.2.2 Résolution 10 : Création d'un groupe de travail conjoint entre le FIPA et la COPA*

La sénateur Hervieux-Payette a présenté, au nom du Comité exécutif, un projet de résolution visant la création d'un groupe de travail conjoint entre le FIPA et la Confédération parlementaire des Amériques (COPA).

Le projet de résolution a reçu l'appui de délégués du Canada et du Mexique et a été adopté à l'unanimité sur une proposition de la délégation de Trinité-et-Tobago.

Le groupe aura pour mandat d'échanger des informations, d'examiner les structures les plus appropriées en vue d'une intégration possible des deux organisations et de proposer un plan d'action à cet effet. La résolution incite également les deux organisations à s'inviter à leurs activités respectives. *(Voir l'Annexe 8 pour le texte de la Résolution 10)*

### *5.2.3 Recommandation 1 : Appui à la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles*

La présidente du FIPA a présenté à l'Assemblée un projet de recommandation visant à encourager la ratification et la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en octobre 2005.

L'Assemblée plénière a adopté la recommandation de façon unanime. *(Voir l'Annexe 8 pour le texte de la Recommandation 1)*

## *5.3 Élection des membres du Comité exécutif pour 2006 à 2008*

Les délégations de chacune des sous-régions du FIPA représentées à l'Assemblée ont élu tour à tour le pays qui les représentera au Comité exécutif de 2006 à 2008, de la façon suivante :

- Sur une proposition de la délégation du Mexique, le Canada a été réélu comme représentant de l'Amérique du Nord.
- Sur une proposition de la Barbade, Trinité-et-Tobago a été élue pour représenter les Caraïbes, en remplacement de la Barbade.
- Sur une proposition du Chili, la Colombie a été élue pour représenter l'Amérique du Sud, en remplacement du Paraguay.
- Enfin, la République dominicaine a été élue pour succéder au Honduras comme pays représentant l'Amérique centrale au Comité exécutif.

*(La composition du Comité exécutif pour 2006-2007 figure à l'Annexe 10)*

## *5.4 Élection du président du FIPA*

La délégation du Chili, appuyée par celle du Mexique, a proposé que le député brésilien Luiz Carlos Hauly soit élu président du FIPA. Ce dernier a été élu par acclamation pour occuper la présidence de 2006 à 2008.



Invité à s'adresser à l'Assemblée, M. Haully a d'abord rendu hommage à la présidente sortante, notant la compétence avec laquelle elle avait dirigé l'organisation au cours des cinq dernières années. Le député brésilien a rappelé son engagement de longue date avec le FIPA, comme participant à l'assemblée inaugurale du Forum en 2001, puis en tant que membre du Comité exécutif de 2002 à 2005 et hôte de la Quatrième Assemblée plénière. Il s'est dit honoré de la confiance accordée, et déterminé à relever les défis émergents, notamment celui de travailler à une intégration éventuelle du FIPA et de la COPA, pour une « Amérique unie, libre de barrières et d'inégalités ».

### *5.5 Choix du site de la prochaine Assemblée plénière*

La délégation de la République dominicaine a manifesté son désir de faire des consultations internes concernant la possibilité d'être l'hôte de la Sixième Assemblée plénière. L'Assemblée plénière a convenu d'attendre la réponse du Congrès dominicain. D'autres offres seront examinées par le Comité exécutif dans l'éventualité où la République dominicaine ne puisse être hôte de l'événement.

### *5.6 Cérémonie de clôture*



La présidente du Congrès colombien, la sénatrice Dilian Francisca Toro Torres, s'est adressée aux participants lors de la cérémonie de clôture, les remerciant de leur visite en Colombie à l'occasion de cette Cinquième Assemblée du FIPA.

Elle a rappelé aux participants que les Congrès avaient un rôle important à jouer dans le processus de développement économique et social de leur pays. Elle a invité les leaders politiques à faire de la lutte contre la pauvreté un thème transversal dans les politiques publiques, une responsabilité à laquelle les législateurs se doivent de contribuer non

seulement, par le développement de législation et le vote du budget, mais surtout en exerçant une surveillance permanente des politiques publiques et de l'investissement social. Elle a également tenu à encourager les leaders politiques – hommes et femmes – à mettre en œuvre davantage de politiques publiques destinées à promouvoir l'égalité des sexes.

Avant la clôture de l'Assemblée, la sénatrice Toro Torres a présidé une cérémonie protocolaire au cours de laquelle elle a décerné à la présidente sortante du FIPA, la sénateur canadienne

Céline Hervieux-Payette, l'Ordre du Congrès de la Colombie – *El Grado de Gran Cruz con Placa de Oro* – en reconnaissance du travail réalisé au bénéfice de l'amitié et de la coopération entre les peuples.

Se montrant profondément touchée par l'honneur attribué, la sénateur Hervieux-Payette a réitéré ses remerciements au Congrès de la Colombie et à la sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez pour la qualité de l'organisation et pour les marques d'hospitalité reçues.

La dernière séance de la Cinquième Assemblée plénière a été officiellement levée. (*Le discours de clôture de la Présidente du Congrès figure à l'Annexe 11*)

\* \* \* \* \*



Participants à la Cinquième Assemblée plénière du FIPA

## 6. Annexes

### 6.1 Annexe 1 – Pays et délégués participants

#### DÉLÉGUÉS

##### **Présidente du FIPA**

Sénateur Céline Hervieux-Payette (Canada)

##### **Antigua-et-Barbuda**

Sénatrice Gail Christian

Député Lenworth Johnson

##### **Barbade**

Sénatrice Sandra Husbands

##### **Bolivie**

Députée Elsa María Guevara Aguirre

##### **Brésil**

Sénateur Marcelo Crivella

Député Luiz Carlos Jorge Haully (Président élu du FIPA 2006-2008)

##### **Canada**

Sénateur Marcel Prud'homme

Sénatrice Nancy Ruth

Député James Bezan

Député Larry Miller

Député Mario Silva

Député Ljubomir Temelkovski

##### **Chili**

Sénateur Cristián Monckeberg Bruner

Sénateur Sergio Fernando Romero Pizarro

Sénateur Adolfo Zaldívar

Député Sergio Andres Correa de la Cerda

Député Fidel Edgardo Espinoza Sandoval

Député Iván Moreira Barros

Député Carlos Olivares

Député Eugenio Tuma Zedán

##### **Colombie**

Sénatrice Dilian Francisca Toro Torres (Présidente du Congrès de la Colombie)

Représentant Alfredo Cuello (Président de la Chambre des représentants)

Sénateur Antonio Guerra

Sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda (Présidente de la 5<sup>ème</sup> Assemblée plénière)

Sénatrice Alejandra Moreno Piraquive

Sénatrice Cecilia López Montaña  
Sénatrice Gloria Ramírez  
Sénatrice Martha Lucía Ramírez  
Sénateur Juan Carlos Restrepo Escobar  
Représentant Luis Enrique Dussan López

**Cuba**

Député Tubal Páez Hernández

**Dominique**

Député Ronald Toulon

**El Salvador**

Député Carlos Alfredo Castañeda Magaña  
Député Jesús Manuel Gutiérrez  
Député Julio Cesar Portillo Baquendano

**Équateur**

Député Wilfrido Lucero Bolaños (Président du Congrès de l'Équateur)  
Député Rafael Dávila  
Députée Myriam Peralta Solorza

**Grenade**

Sénatrice Ingrid Rush

**Haïti**

Députée Marie Jossie Étienne  
Député Ronald Larêche  
Député Gérard Théràmène

**Mexique**

Sénatrice Gabriela Aguilar García  
Sénateur Rene Arce Islas  
Sénateur Francisco Xavier Berganza Escorza  
Sénateur Ricardo García Cervantes  
Sénateur Jorge Andrés Ocejo Moreno  
Sénateur Rogelio Humberto Rueda Sánchez  
Députée Margarita Arenas Guzmán  
Député Alfonso Othón Bello Pérez  
Députée Beatriz Pages Rebollar  
Député Miguel Angel Peña Sánchez  
Député Luis Fernando Rodríguez Ahumada  
Député Salvador Ruiz Sánchez  
Députée Ruth Salgado Zavaleta

**République dominicaine**

Sénateur Juan Roberto Rodríguez Hernández  
Député Bernardo Colón

Députée Nancy Altagracia Santos  
Députée Gladys Sofía Azcona  
Députée María Estela de la Cruz  
Député Juan Maldonado  
Député Lupe Nuñez  
Députée Myrtha Pérez  
Député Plutarco Pérez  
Député Aridio Reyes  
Députée Digna Reynoso  
Députée María Sánchez  
Députée Gladis Mercedes Soto

#### **Surinam**

Députée Socila Angoelal  
Député Mahinderkoemar Jogi  
Député Theodorus Vishnudatt

#### **Trinité-et-Tobago**

Sénateur Danny Montano  
Sénatrice Dana Seetahal  
Député Stanford Callender  
Députée Kamla Persad-Bissessar  
Député Manohar Ramsaran  
Député Kenneth Valley

#### **Uruguay**

Sénatrice Susana Elida Dalmás Garcen

#### **Venezuela**

Député Hayden Owando Pirela Sánchez

### **OBSERVATEURS SPÉCIAUX**

#### **Parlement andin**

Luis Duque García (Président)

#### **Confédération parlementaire des Amériques**

Députée Maria José Maninha (Congrès national du Brésil)  
Député Pierre Moreau (Assemblée nationale du Québec)

### **SECRETARIAT DU FIPA**

Cora Capurro  
Emmanuelle Pelletier  
Sabra Ripley

## 6.2 Annexe 2 – Programme de la Cinquième Assemblée plénière



### Cinquième Assemblée plénière Congrès de Colombie Bogotá, du 19 au 21 novembre 2006

PROGRAMME			
<b>Le samedi 18 novembre 2006</b>			
Après-midi	Arrivée des participants Transfert de l'aéroport international El Dorado à l'hôtel Tequendama		
	Réception de documents <i>Hôtel Tequendama Intercontinental de Bogotá</i>		
18 h – 18 h	Réunion du Comité exécutif du FIPA (réservée aux membres du Comité exécutif) <i>Hôtel Tequendama Intercontinental de Bogotá, Salón Bolívar</i>		
19 h – 21 h	Dîner du Comité exécutif du FIPA (réservé aux membres du Comité exécutif) <i>Restaurant Casa San Isidro, Cerro de Monserrate</i>		
<b>Le dimanche 19 novembre 2006</b>			
10 h	Départ du hall de l'hôtel pour le Congrès de Colombie		
10 h 15 – 11 h	Inscription des participants et réception des documents <i>Capitolio, premier étage (en face du Salón Elíptico)</i>		
11 h – 11 h 30	<b>Séance d'ouverture de l'Assemblée plénière</b> <i>Capitolio, Salón Elíptico</i>		
	- Discours d'ouverture <i>L'honorable sénateur Nancy Patricia Gutiérrez</i> - Discours de la présidente du FIPA <i>L'honorable sénateur Céline Hervieux-Payette</i>		
11 h 30 – 12 h 00	Conférencier invité - Présentation du représentant du Secrétaire général de l'Organisation des États Américains (OEA) <i>M. Victor Rico, Directeur du Département de la prévention des crises et des missions spéciales, Secrétariat aux questions politiques de l'OEA</i>		
12 h – 12 h 15	Pause		
12 h 15 – 12 h 45	<b>Première séance de l'Assemblée plénière</b> <i>Capitolio, Salón Elíptico</i>		
	- Adoption de l'ordre du jour - Élection du président de la Cinquième Assemblée plénière - Rapport annuel de la présidente du FIPA - Formation des groupes de travail - Examen d'autres questions		
12 h 45 – 13 h	Photographie officielle <i>Escalier Capitolio</i>		
13 h – 14 h 30	Déjeuner offert par le Comité directeur du Congrès de Colombie Exposé sur la Colombie, pays de passion <i>Salón de la Constitución</i>		
14 h 30 – 18 h 00	<b>Séances des groupes de travail</b> - Exposés des experts et lancement des discussions		
	Groupe 1 Commerce et intégration Salle : <i>Comisión 1ª Senado (Capitolio)</i>	Groupe 2 Réduction de la pauvreté Salle : <i>Salón Boyaca (Capitolio)</i>	Groupe 3 Trafic de stupéfiants Salle : <i>Comisión 2ª Senado (Edificio Nuevo del Congreso)</i>
Retour à l'hôtel et soirée libre			



Le lundi 20 novembre 2006	
8 h 30	Départ du hall de l'hôtel (participants de la réunion du Groupe des femmes seulement)
9 h 00 – 10 h 30	<b>4<sup>e</sup> Réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, première séance</b> (le petit déjeuner sera fourni) - Rapport annuel et élection de la présidente <i>Salle: Capitolio, Recinto del Senado (ouvert à tous les participants)</i>
10 h 00	Départ du hall de l'hôtel (tous les autres participants)
10 h 30 – 12 h	<b>Séances des groupes de travail</b> - Suite des discussions - Elaboration des recommandations
12 h – 13 h	<b>Séance spéciale de l'Assemblée plénière</b> <i>Capitolio, Recinto del Senado</i> - Discours de la Présidente du Sénat de Colombie <i>L'honorable sénatrice Dilian Francisca Toro</i> - Discours du Président de la Chambre des représentants de Colombie <i>L'honorable député Alfredo Cuervo Baute</i> - Discours du président de la République de Colombie <i>Son Excellence Álvaro Uribe Vélez</i>
13 h – 14 h 00	Déjeuner offert par le Congrès de Colombie <i>Salón de la Constitución</i>
14 h 00 – 17 h 30	<b>Séances des groupes de travail</b> - Finalisation des recommandations - Approbation du rapport final aux fins de la présentation à l'Assemblée plénière
19 h	Départ du hall de l'hôtel pour se rendre à la réception donnée par l'ambassadeur du Canada
19 h 30 – 21 h 30	Réception donnée par la présidente du FIPA, l'honorable Céline Hervieux-Payette, et l'ambassadeur du Canada en Colombie, Son Excellence Matthew Levin <i>Résidence officielle, Carrera 12 # 91-24, Bogotá</i>
Le mardi 21 novembre 2006	
8 h	Départ du hall de l'hôtel (participants du Groupe des femmes seulement)
8 h 30 – 9 h 30	<b>4<sup>e</sup> Réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, deuxième session</b> (le petit déjeuner sera fourni) - Suite des discussions et approbation du rapport final <i>Salle : Recinto del Senado (ouvert à tous les participants)</i>
9 h	Départ du hall de l'hôtel (tous les autres participants)
9 h 30 – 12 h	<b>2<sup>e</sup> séance de l'Assemblée plénière</b> <i>Capitolio, Recinto del Senado</i> - Présentation des rapports des groupes de travail et examen des recommandations - Examen des modifications proposées au règlement du FIPA - Élection des nouveaux membres du Comité exécutif - Élection du président du FIPA - Élection du pays hôte de la 6 <sup>e</sup> Assemblée plénière - Clôture
12 h – 12 h 30	Conférence de presse du Comité exécutif <i>Capitolio, Salón Boyaca</i>
12 h 30 – 14 h	Réunion du nouveau Comité exécutif du FIPA <i>Capitolio, Recinto del Senado</i>
14 h – 17 h	Déjeuner – offert par le Congrès de Colombie <i>Hôtel Tequendama</i> Visite du Musée national

### *6.3 Annexe 3 – Discours prononcé lors de la cérémonie d'ouverture*

#### *6.3.1 Discours de la présidente du FIPA, l'honorable sénateur Céline-Hervieux Payette*

*Original : français*

Chers collègues des Amériques,

C'est un honneur de me retrouver parmi vous aujourd'hui dans ce pays qui, à lui seul, offre un si riche éventail de la diversité et de la richesse culturelle, artistique et patrimoniale des Amériques, pour célébrer la Cinquième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA). Je remercie chaleureusement le Congrès de la Colombie de nous accueillir dans cette enceinte.

Nous avons célébré en 2006 le cinquième anniversaire du FIPA et cette assemblée revêt donc à mes yeux une importance toute particulière.

Plusieurs d'entre vous ont été élus au cours des derniers mois, et participent donc pour la première fois à cette initiative. Le FIPA, je le rappelle, est né du besoin que nous, législateurs des quatre coins des Amériques, avons ressenti de faire valoir la voix des populations que nous représentons dans le processus d'intégration interaméricain.

Une initiative appuyée par l'Organisation des États Américains, qui a facilité en 2001 la tenue de l'assemblée inaugurale du Forum à Ottawa, à quelques jours de la célébration du Quatrième Sommet des Amériques dans la ville de Québec.

Cette initiative a également été soutenue par les chefs d'États et de gouvernement des Amériques qui, à Québec, ont reconnu dans leur plan d'action le potentiel du FIPA comme instrument prometteur d'échange et de coopération au niveau législatif.

De vous voir ici réunis en si grand nombre, enthousiastes et prêts à poursuivre la tâche entamée il y a cinq ans est en soi une récompense.

Notre véritable récompense toutefois, est de constater que notre action a porté fruit :

J'ai été invitée, à l'occasion du Quatrième Sommet des Amériques à Mar del Plata, il y a un an, à présenter aux ministres des Affaires étrangères de la région un compte-rendu des progrès accomplis par le FIPA de 2001 à 2005.

Cette rencontre a été l'occasion de prouver aux gouvernements de l'hémisphère que le FIPA avait tenu sa promesse d'être un forum axé sur l'action, en contribuant à faire progresser les trois grands volets du programme des sommets : le renforcement de la démocratie, la création de prospérité et la réalisation du potentiel humain.

La pertinence du Forum s'est révélée non seulement à travers nos assemblées annuelles et nos échanges via le Parlement virtuel des Amériques, mais par notre capacité à répondre par des actions ponctuelles aux défis qui se sont présentés à l'hémisphère durant cette période.

Sur le plan politique, le FIPA a répondu à l'appel des gouvernements, préoccupés par la menace terroriste croissante, en créant un groupe de travail qui s'est réuni à trois occasions pour identifier des réponses législatives à la problématique du terrorisme tout en respectant les droits de la personne. Le FIPA s'est ainsi avéré l'un des grands promoteurs de la Convention

interaméricaine contre le terrorisme, qui compte aujourd'hui vingt-et-un États parties et a été ratifiée par neufs parlements depuis notre dernière Assemblée à Brasilia.

Nous nous sommes efforcés de renforcer les principes enchâssés dans la Charte démocratique, en faisant appel, à plusieurs reprises, au respect des institutions démocratiques, notamment en Haïti, au Nicaragua et ici en Colombie.

Au chapitre des relations économiques et commerciales, le Forum a multiplié les efforts pour obtenir une plus grande reconnaissance du rôle des parlementaires dans les processus d'intégration hémisphérique et régionale, comme intermédiaires entre les populations locales et les gouvernements. Ces efforts ont été accueillis favorablement par certains représentants gouvernementaux, qui ont accepté de dialoguer avec les membres du Comité exécutif lors de la réunion ministérielle sur la Zone de libre-échange des Amériques à Miami en 2003.

Conscients, cependant, que l'intégration économique seule ne peut suffire à faire progresser le niveau de vie des populations des Amériques, nous avons aussi fait du FIPA un espace de débats et d'échanges sur les politiques sociales, ainsi qu'un instrument de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Encore une fois, les résultats sont éloquentes : entre 2001 et 2006, le pourcentage de femmes dans les parlements est passé, dans notre région, de 15.3 à 21.4%, se situant près de 5 points au dessus de la moyenne mondiale.

Ces exemples démontrent la grande force du FIPA qui, à mes yeux, réside dans son ouverture, sa flexibilité et sa capacité à évoluer de manière à répondre aux nouveaux défis qui se présentent à nous.

J'en profite pour faire une parenthèse pour annoncer que nous nous pencherons, durant l'Assemblée, sur une série de propositions d'amendements au règlement du Forum, qui visent justement à refléter la façon dont l'organisation a évolué depuis 2001.

Et encore plus de changements nous attendent. En effet, le Forum entame aujourd'hui une nouvelle phase de sa jeune histoire : l'Assemblée plénière élira dans deux jours son nouveau président, qui apportera de nouvelles idées et une nouvelle énergie pour relever ces défis.

Je vois pour ma part trois grands défis :

- Dans un premier temps, nous devons dédier davantage d'efforts au renforcement de nos compétences en tant que législateurs et faire du FIPA une institution axée sur l'apprentissage, afin de redonner confiance aux populations des Amériques envers leurs institutions législatives. Je salue d'ailleurs la présence de représentants de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de l'Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) ici présents et qui accompagneront au cours des deux prochains jours nos groupes de travail et contribueront aux débats par leur expertise.
- En second lieu, il m'apparaît nécessaire d'institutionnaliser les liens de coopération entre l'OEA, le processus des Sommets et le FIPA et d'obtenir de la part des gouvernements de la région une reconnaissance formelle à titre d'organisation parlementaire partenaire à part entière de l'OEA et du processus des Sommets.

Lors d'un séjour à Washington D.C. en avril dernier, mes collègues du Comité exécutif et moi avons témoigné, devant le Conseil permanent de l'OEA, de la volonté du FIPA de resserrer ces liens. Cela signifie que nous souhaitons institutionnaliser la présence du FIPA aux événements interaméricains. Mais surtout, cela signifie que nous devons travailler avec

acharnement et de façon complémentaire, pour faire avancer les priorités régionales et à défendre la cause démocratique.

Je me réjouis de la présence d'une délégation de Trinité et Tobago : en tant que législateurs du pays hôte du prochain Sommet, en 2009, votre appui nous sera essentiel.

- Enfin, notre plus grand défi à tous réunis ici, est de surmonter nos divergences et d'unir la grande famille des Amériques que nous formons afin de travailler à atténuer les inégalités sociales profondes qui caractérisent notre région, pour que nos populations - hommes, femmes, enfants, minorités - puissent accéder à un meilleur niveau de vie.

L'avenir de notre région passe avant tout par le respect de nos différences, et la compréhension que la richesse de notre continent provient de cette diversité qui s'exprime dans nos langues, nos croyances, nos parcours historiques, nos modes de vie...

En symbole de notre volonté, j'appelle l'ensemble des assemblées législatives ici représentées à s'engager, à l'occasion de cette Cinquième Assemblée à prendre tous les moyens en leur pouvoir pour que soit ratifiée et mise en œuvre dans leur pays la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Dire « non » à l'uniformisation, mais « oui » à la coopération est un gage de paix pour notre région.

Au cours des prochains jours, vous serez invités à vous pencher sur trois thèmes cruciaux : la lutte contre le narcotrafic, les politiques complémentaires à l'ouverture commerciale et les stratégies de lutte contre la pauvreté - un programme qui témoigne encore cette année de l'équilibre que le Forum cherche à réaliser entre coopération politique, coopération économique et coopération sociale.

Je vous encourage à retrouver vos manches, à partager idées et expériences et à vous nourrir des différents points de vue exprimés pour identifier, dans un esprit fraternel, des solutions innovatrices qui permettront à vos parlements respectifs de ressortir enrichis de cet exercice.

Je ne puis terminer sans offrir mes plus sincères remerciements à l'ensemble des institutions qui ont contribué à bâtir le Forum au fil des ans grâce à leur appui administratif, technique et financier - l'Organisation des États Américains, le Centre parlementaire, la Commission des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes et autres agences des Nations Unies, l'Institut de connectivité des Amériques – pour n'en citer que quelques-unes. Je remercie tout particulièrement le gouvernement canadien, qui m'a fourni un appui sans faille tout au long de ma présidence.

Enfin, j'offre mes chaleureux remerciements aux parlements des Amériques, à mes collègues au Comité exécutif et à vous tous qui m'avez donné le privilège de présider pendant cinq ans cette organisation. Sans votre implication, cette aventure n'aurait pu avoir lieu.

Sénateur Nancy Patricia Gutiérrez et chers collègues colombiens : nous nous sentons choyés par votre accueil, qui est un témoignage de l'amitié et de la chaleur du peuple de la Colombie.

#### *6.4 Annexe 4 – Compte-rendu annuel de la présidente du FIPA, l'honorable sénateur Céline Hervieux-Payette*

*Original : français*

Chers collègues,

Plusieurs mois se sont écoulés depuis notre dernière rencontre à Brasilia. Cette période a été marquée, vous le savez, par le renouvellement des assemblées législatives de plus de la moitié des pays de la région, ainsi que par la tenue d'un événement hémisphérique majeur – le Quatrième Sommet des chefs d'États et de gouvernements des Amériques – tenu à Mar del Plata, en Argentine, il y a un peu plus d'un an.

L'année du FIPA s'est déroulée à l'image de ces événements : malgré le départ de plusieurs de nos collègues au Comité exécutif qui ont quitté la politique, nous avons multiplié les efforts pour consolider la place du Forum dans le système interaméricain et entamé des démarches en vue de la mise en place au sein du FIPA d'un réseau de formation au service des parlementaires de la région.

#### **Mission en Haïti et Groupe des femmes parlementaires**

Permettez-moi toutefois de commencer par l'un des projets les plus marquants que le Forum ait réalisé depuis son existence, soit la visite que nous avons effectuée en septembre 2005 en Haïti, en compagnie de Margarita Stolbizer - alors présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques – de la députée et ministre de la Grenade Yolande Bain-Joseph et la sénatrice du Mexique Silvia Domínguez.

L'objectif de cette mission était simple : stimuler la participation des femmes haïtiennes au processus électoral en tant qu'électrices et comme candidates.

Pendant trois jours, nous avons ainsi eu l'occasion de rencontrer à Port-au-Prince et en province des dizaines de représentantes d'organisations de la société civile, des chefs de partis politiques, des électeurs et, surtout, des dizaines de femmes de multiples partis, candidates aux élections législatives et municipales.

Nous avons échangé avec elles tant nos expériences comme femmes en politique, que nos stratégies de campagne électorale. Ce fût aussi l'occasion de rencontrer un groupe de candidates – Le réseau des femmes candidates pour gagner – qui, malgré leurs affiliations politiques diverses, ont su s'unir dans un but commun, celui d'augmenter la place des femmes au parlement et de promouvoir un programme commun axé sur l'égalité des sexes.

Le processus électoral s'est déroulé avec succès, les femmes ayant constitué près de 50% de l'électorat. Pourtant, les résultats de l'élection législative haïtienne (moins de 3% de femmes parmi les députés élus) démontrent qu'il y a encore un long chemin à parcourir avant de parvenir à une véritable égalité au pouvoir et que nous, hommes et femmes en politique, devons faire plus d'efforts pour aider nos consœurs qui désirent se lancer en politique à y arriver.

Le groupe des femmes parlementaires a par ailleurs poursuivi la mise en œuvre du plan de travail établi à partir des recommandations faites lors des réunions tenues lors des forums régionaux à la Barbade, Buenos Aires et à sa dernière réunion Brasilia. Nous avons notamment

lancé il y a quelques mois un projet de « marrainage » pour tisser des liens entre parlementaires plus expérimentées et les femmes récemment entrées en politique.

Nous aurons l'occasion de discuter de ce projet plus en plus grand détail lors des deux séances du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, auxquelles je vous encourage, hommes et femmes, à participer.

### **Renforcement des compétences**

Notre Comité exécutif, composé cette année de représentants de la Barbade, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Grenade, du Guatemala, du Honduras, du Mexique et du Paraguay, s'est réuni à deux reprises, d'abord en novembre 2005 dans la ville de Guatemala, où nous a généreusement accueilli le député Gudy Rivera Estrada, puis à Washington, DC en avril 2006, où, exceptionnellement, nous avons pu bénéficier des installations de la Banque interaméricaine de développement.

Ce qui a particulièrement retenu notre attention lors de ces rencontres, fût la nécessité et l'importance de renforcer les compétences des élus du Nord au Sud. Les chiffres sont alarmants : l'étude effectuée par *LatinoBarometro* en 2005 rapportait que moins de 30% de la population des pays sondés avaient confiance en leurs législateurs.

Je l'ai dit à plusieurs reprises déjà : nous ne naissons pas législateurs. Il apparaît donc nécessaire de trouver des moyens de renforcer notre capacité à remplir efficacement les fonctions complexes qui nous sont confiées. À cet effet, nous avons entamé au cours des derniers mois des discussions avec la Banque interaméricaine de développement.

M. Sergio Diaz Granados, ancien représentant de ce congrès et membre de notre Comité exécutif, a d'abord rencontré le président de la Banque, Luis Alberto Moreno, en novembre 2005 afin de lui faire part de l'intérêt pour le renforcement de la coopération entre les deux institutions. J'ai moi-même eu le plaisir de rencontrer M. Moreno en mars dernier pour lui demander de prêter la collaboration de la Banque à l'Assemblée plénière.

Ces rencontres se sont concrétisées par la tenue de la 14<sup>ème</sup> réunion du Comité exécutif au siège de la BID, à Washington, pendant laquelle nous avons eu un dialogue franc avec plusieurs experts qui travaillent sur des projets de renforcements des législatures dans différentes régions des Amériques. C'est aussi grâce à M. Moreno que nous compterons sur des représentants de la BID dans deux de nos groupes de travail au cours des prochains jours.

Nous espérons que ces efforts se traduiront par la mise en place, au cours des prochains mois d'un réseau de formation pour les parlementaires des Amériques – une initiative à laquelle collaboreront, je l'espère, la Banque interaméricaine, le Centre parlementaire et d'autres institutions régionales.

### **Promotion et consolidation du FIPA**

Notre action pour consolider la place du FIPA comme partenaire des institutions interaméricaines s'est traduite, bien entendu, par la présentation aux chefs d'États et de gouvernement des recommandations adoptées par l'Assemblée plénière à Brasilia, en matière de travail et d'emploi – le thème du Quatrième Sommet.

Elle s'est également reflétée par la poursuite de démarches visant à renforcer nos liens avec l'Organisation des États américains, partenaire du FIPA depuis sa création.

J'ai ainsi eu l'honneur de rencontrer le nouveau secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) José Miguel Insulza, en mars dernier, afin de discuter des objectifs communs à l'OEA et au FIPA. J'ai également présenté un compte-rendu des activités du FIPA aux membres du Conseil permanent de l'OEA en avril en compagnie de collègues du Comité exécutif, dans lequel nous avons réitéré la volonté du FIPA d'être reconnu comme un collaborateur de première ligne dans la mise en œuvre des priorités hémisphériques.

Nos démarches ont été bien accueillies et je souhaite qu'elles se traduisent par une plus grande participation du FIPA aux événements hémisphériques qui s'en viennent.

### **Administration et renforcement du Secrétariat**

Enfin, des progrès appréciables ont été réalisés sur le plan administratif et financier :

Le Comité exécutif a adopté en mars dernier les États financiers du FIPA à titre d'entité légale à but non lucratif pour l'année 2004-2005, qui se sont révélés réguliers après vérification comptable.

Au chapitre du financement, le Forum a signé avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) un accord de contribution qui permettra de couvrir une partie importante des coûts de fonctionnement du Secrétariat de l'organisation jusqu'à septembre 2007.

Nous avons bénéficié d'une autre contribution importante, de la part du Parlement canadien cette fois, qui a généreusement accepté de fournir au Secrétariat technique du FIPA des bureaux ainsi qu'un accès à son réseau informatique.

Plusieurs parlements membres nous ont également témoigné de leur appui en versant leur quote-part annuel au Forum. Nous avons ainsi reçu environ 30% du montant total des cotisations, qui sont, je le rappelle, versées conformément à la résolution sur « L'inclusion des assemblées législatives nationales des Amériques dans le FIPA » (FIPA/PA/2004/RES.1), adoptée à l'unanimité par l'Assemblée plénière réunie au Chili en 2004.

Les progrès à ce chapitre sont modestes et j'en appelle à votre soutien pour mener à bien dans vos parlements respectifs les démarches afin d'acquitter la contribution de votre parlement. Vous recevrez à cet effet, à partir du mois prochain, des avis concernant la contribution pour la période allant d'octobre 2006 à septembre 2007.

Le renforcement de la situation financière du FIPA a néanmoins permis au Secrétariat de se consacrer à de nouveaux projets, dont la publication du premier numéro de *ParlAmericas*, le bulletin de diffusion des activités du FIPA. Des exemplaires de cette publication sont disponibles sur place ainsi que sur notre site internet. Chacun de vos parlements en a reçu ou en recevra des exemplaires sous peu et nous vous invitons tous à contribuer à cette publication en nous faisant part des avancées réalisées par votre assemblée.

Le Secrétariat est également en train d'évaluer de nouveaux outils technologiques pour faciliter l'interaction continue entre parlementaires par l'intermédiaire de notre site web et moderniser le Parlement virtuel des Amériques. La plupart de nos parlements ont pris, depuis 5 ans, un virage technologique important. En plus de services d'intranet et de courriel, il est désormais possible

dans certains parlements de faire des consultations en ligne ou du clavardage avec les citoyens.

Nous voyons en ces nouveaux outils un grand potentiel en ce qui a trait à intensifier nos échanges entre les réunions plénières. Nous sommes toutefois conscients du fossé technologique qui existe entre les pays de l'hémisphère et, afin de mieux connaître vos besoins tant en matière de technologie des communications qu'en matière de formation, je vous invite à remplir le questionnaire qui vous sera distribué par le Secrétariat lors de vos séances de travail cet après-midi et demain.

### **Conclusion**

Comme vous pouvez le constater, plusieurs projets sont en cours, et je suis persuadée que de nouvelles initiatives émergeront de ces trois jours de discussion.

Pour les mettre en œuvre de façon efficace, nous aurons besoin de l'appui de chacun d'entre vous et de vos parlements.

Vous pouvez nous fournir cet appui en créant, au sein du votre parlement, un chapitre national du FIPA, ou en envoyant au Secrétariat un communiqué pour confirmer l'adhésion de votre parlement comme membre du Forum. J'encourage également un membre de chaque délégation à se porter volontaire pour devenir le principal contact du FIPA dans son parlement, de manière à ce que, tout au long de l'année, nous puissions échanger de l'information concernant nos activités respectives.

Sur ce, j'invite la sénateur Gutiérrez à reprendre la parole pour résumer la façon dont fonctionnera chacun des groupes de travail, et je vous souhaite à tous une bonne assemblée!

### *6.5 Annexe 5: Discours du Président de la République de Colombie, Son Excellence monsieur Álvaro Uribe Vélez*

*Original : espagnol*

Vous faites honneur à la Colombie, à la ville de Bogotá et à notre parlement en réalisant dans cette ville la Cinquième Assemblée plénière du Forum interparlementaire.

En premier lieu, je voudrais vous féliciter car le Forum interparlementaire est devenu un événement soutenu, une lutte permanente. Ce n'est plus quelque chose de fortuit. Et je crois que, grâce à la persévérance, il va porter ses fruits aux démocraties du continent. Merci beaucoup d'avoir choisi la Colombie.

Je voudrais vous remercier infiniment de la bonne disposition de chacun de vous à venir dans notre pays, de l'intérêt de Madame la Sénatrice et Présidente du Forum, la sénatrice Céline Hervieux-Payette et du grand enthousiasme de la sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda qui a déployé toute son énergie pour mener à bien cette assemblée, ici, en Colombie.

Madame la Présidente Céline Hervieux-Payette a fait allusion à différents sujets : le commerce, les inégalités dans le continent, les finances des micro-entreprises et les drogues illégales.

Permettez-moi de présenter mon intervention en deux parties: tout d'abord, je répondrai brièvement à Madame la Présidente à propos de ces sujets-là, et puis, j'aimerais connaître vos inquiétudes, car vous, parlementaires, comme votre titre l'indique, vous préférez toujours le dialogue actif aux discours magistraux.

Le commerce. Madame la Présidente, chers parlementaires, la Colombie a cherché intensément, depuis ces dernières années, à s'intégrer dans l'économie mondiale. Il y a cinq ans, on ne voyait pratiquement pas de possibilités d'accord entre la Communauté andine et le Mercosur. Aujourd'hui, nous avons passé cet accord, il est en pleine vigueur. Je crois qu'il a marqué un grand pas vers le processus d'intégration du continent.

Nous, les pays andins comme le Pérou et la Colombie, nous avons fait un pas en avant dans les négociations avec les États-Unis. Le Pérou a signé le traité. La Colombie est prête à le faire dans deux jours, le 22 novembre. Maintenant, il reste le processus de ratification dans les Congrès.

La Constitution colombienne exige en outre le contrôle de constitutionnalité du traité de la part de la Cour Constitutionnelle de Colombie, haut organisme chargé de la garde de la Constitution.

Pour le moment, nous continuons de lutter pour que le Congrès des États-Unis et son pouvoir exécutif approuvent l'extension des préférences pour la Bolivie, l'Équateur, le Pérou et la Colombie.

La semaine dernière, j'ai eu l'occasion d'être deux jours aux États-Unis pour traiter cette affaire. J'ai demandé encore une fois à l'Exécutif et au Congrès, l'extension de ces préférences qui ont été d'une grande utilité pour nos pays. Ces préférences sont très avantageuses si l'on considère, par exemple, les cent mille travailleurs de la ville El Alto, dans les environs de l'aéroport de La Paz, en Bolivie. Le produit de cette ville va dans sa totalité sur le marché des États-Unis et il est en grande partie compétitif grâce aux préférences.

Ces préférences sont nécessaires à bien des activités exportatrices du Pérou, à une grande partie des exportations agricoles du Pérou, à la croissance de la production des textiles du Pérou. Ces préférences sont nécessaires à l'ensemble des exportations de l'Équateur, sauf

pour le pétrole. Et ces préférences sont nécessaires aux quatre mille produits d'exportation de la Colombie.

Nous avons dit aux États-Unis que la région a besoin de ces préférences et qu'elles sont justes, non seulement parce qu'elles compensent les grands efforts de la région contre le trafic de stupéfiants, mais aussi parce qu'elles aident à accéder au marché américain et à équilibrer un peu les balances.

Voici quelque chose qui n'est pas évident au premier abord. Lorsque l'on analyse la balance commerciale entre la Colombie et les États-Unis, à première vue, il apparaît que la balance est favorable pour la Colombie. En effet, on constate des exportations colombiennes de l'ordre de 9 milliards de dollars et des importations en provenance des États-Unis d'un peu plus de 6 milliards. Mais quand on retranche le pétrole, qui dans le cas de la Colombie est en baisse (la production de Pétróleos de Colombia exportée aux États-Unis est médiocre), la balance devient alors négative. Et lorsque l'on enlève le charbon, la balance est encore plus négative. C'est-à-dire que quand nous demandons ces transferts et le traité de libre-échange pour pouvoir accéder au marché des États-Unis, nous cherchons également à rendre la balance plus équitable.

Nous aimerions que notre chère République Bolivarienne du Venezuela puisse participer avec nous au processus d'accès au marché des États-Unis, au traité de libre-échange, et qu'elle puisse également participer à l'obtention de ces préférences. Ces sujets sont toujours traités dans la fraternité et la prudence.

Nos chers pays de l'Amérique centrale, à l'exception du Panama pour l'instant, ont approuvé et ratifié le traité de commerce avec les États-Unis; il ne manque que la ratification du Costa Rica. Nous sommes soucieux que les pays de l'Amérique centrale signent ce traité avec les États-Unis, ainsi que les pays andins et du sud, afin qu'ils aient les mêmes possibilités d'échange de produits, d'accès réciproque aux marchés.

Nous avançons depuis le mois de février sur un traité avec trois pays de l'Amérique centrale et la Colombie. Nous désirerions que cela s'étende sur nos chers pays andins. Les trois pays de l'Amérique centrale avec lesquels nous sommes en pourparlers sont Honduras, El Salvador et le Guatemala. Le Traité commercial entre la Colombie et le Chili sera signé lundi prochain, à Santiago. Et un accord entre la Communauté Andine et le Chili est à l'étude. Nous croyons que tout cela est d'une grande importance.

Nous cherchons un accord avec notre chère République Bolivarienne du Venezuela qui puisse remplacer les normes qui étaient en vigueur dans la Communauté andine pour les relations commerciales entre la Colombie et le Venezuela.

Selon des informations reçues ce matin, et pour montrer que ceci est positif pour tout le monde, en Colombie, nous sommes passés de 60 – 66 mille véhicules par an à 180 – 200 mille véhicules cette année. Un grand bond en avant.

Et cette année, la Communauté andine est très dynamique dans ce domaine. Par exemple, l'usine de Toyota installée au Venezuela, fournissant le marché colombien, a épuisé son stock, si bien que pour pourvoir aux besoins du marché colombien il s'avère impérieux d'importer des véhicules Toyota depuis la Thaïlande. Ceci montre à quel point ce commerce, bien stimulé, peut insuffler du dynamisme dans nos économies.

Et pourquoi pas les préférences unilatérales comme voie permanente? Pour deux raisons : premièrement, ces préférences unilatérales n'incluent pas tous les produits susceptibles d'être

exportés par nos économies. Elles sont restrictives, elles excluent nombre de produits. Deuxièmement, les investisseurs n'investissent pas lorsqu'il n'est pas sûr de pouvoir accéder de façon permanente aux marchés. S'ils voient qu'il y a des préférences octroyées unilatéralement pour une période de quatre ans, prolongeables d'un an, ils freinent donc leurs investissements à cause de l'accès incertain aux marchés.

Voilà pourquoi nous cherchons le prolongement temporel des préférences aux États-Unis, mais aussi une solution permanente qui est l'accès au marché américain à travers un accord commercial.

Et quelque chose de similaire avec l'Europe. Il y a deux ans, nous avons obtenu le renouvellement des préférences européennes pour une période de 10 ans, mais 10 ans passent vite, surtout pour des questions aussi complexes. Le Pérou, l'Équateur, la Bolivie, et la Colombie, nous sommes tous dans la phase exploratoire vers un premier accord avec l'Europe afin d'avoir un accord permanent avec l'Union Européenne. Nous voudrions un jour partager cet accord avec notre chère République Bolivarienne du Venezuela.

Pour nous, chers parlementaires du continent, le sujet du commerce n'est pas un thème idéologique. Pour nous, il s'agit d'un sujet pratique, d'un sujet d'accès aux marchés, favorable sur de nombreux aspects.

Tout d'abord, il attire les investissements. La Chine, primée partout, est le premier pays récepteur d'investissements étrangers directs. Ce pays qui, pendant 15 - 17 ans a reçu des investissements de l'ordre de 54 – 57 – 67 milliards de dollars, a eu du succès grâce à sa pénétration dans presque tous les marchés du monde. Il s'agit là d'un aspect très important à souligner. Pour nous, l'accès aux marchés est associé à la possibilité d'attirer des investissements étrangers directs.

La preuve en est que la situation en Colombie s'est améliorée en matière d'investissements étrangers directs. Ce pays commence à être un bon récepteur : 5,4 milliards d'investissement net l'année dernière et autour de 6 milliards, cette année. Et un grand nombre de distributeurs dans plusieurs secteurs de l'économie. Mais l'accès aux marchés est une condition nécessaire pour que cela ait lieu.

Cet investissement devient un facteur nécessaire à la création d'emplois de bonne qualité avec système de protection sociale, et aussi au processus soutenu d'expansion économique qui permette à l'État d'avoir des ressources afin de rattraper le retard social et de financer la pauvreté et la construction de l'équité.

Ces traités aident beaucoup les consommateurs. Ils aident les investisseurs et les exportateurs en même temps que les consommateurs parce que, à l'ouverture des marchés, on peut obtenir des produits, venant des pays membres de l'accord, de meilleure qualité et à des prix plus avantageux que sur le marché intérieur.

Ceci bénéficie finalement à tous. Si nous avons pu observer la grande expansion de l'économie andine, c'est grâce à la croissance de ce que l'on appelle le commerce intra-andin.

Et pour nous, l'accès aux marchés et l'intégration des peuples n'ont pas de frontières idéologiques. Nous agissons dans le respect et pour la diversité du continent. C'est pour cela que nous venons de conclure, il y a à peine quelques jours, les négociations avec la République de Cuba. La Colombie possède donc déjà un traité de commerce avec la République de Cuba.

Nous sommes confiants quant aux négociations avec le Canada, Madame la Présidente. Il y a quatre ans, il y a deux ans, nous avons discuté ce sujet avec les Premiers Ministres précédents, mais on n'a pas pu avancer. Nous avons débattu de nouveau la question avec le Premier Ministre et il existe déjà une commission mixte Colombie-Canada, pour voir comment on peut avancer. Il serait bon de passer rapidement un accord entre le Canada et les pays andins.

Nous considérons que les traités sont très importants pour les travailleurs, non seulement parce qu'ils leur donnent la possibilité de trouver de meilleurs emplois, des emplois bénéficiant de la sécurité sociale, mais aussi parce que dans les clauses sociales figurant dans les traités, chaque pays exige l'observation totale des obligations du travail. Et quand elles ne sont pas respectées, alors les autres pays signataires peuvent exercer leur droit d'infliger une sanction au pays membre qui a violé, qui a transgressé les dispositions relatives au travail.

Les travailleurs de nos pays sont protégés par les chartes constitutionnelles, les développements légaux, les juges, les gouvernements, les contrats collectifs, mais aussi par les clauses sociales des traités.

Pour nous, Madame la Présidente, l'intégration de nos économies est un enjeu social d'importance capitale.

Actuellement, il y a des secteurs qui courent des risques. Samedi, près de Cartagena, dans une commune du département de Bolivar appelé Arjona, nous avons tenu un conseil communautaire à propos du secteur agroalimentaire car il y a des sous-secteurs qui sont en danger, et ceci ne peut pas être nié.

En Colombie, et grâce aux efforts du parlement, nous sommes sur le point de sanctionner la loi «Agriculture : Revenus sûrs», par le biais de laquelle l'amplification des ressources de la Colombie stimulera la compétitivité de l'agriculture afin de transformer des secteurs, afin de développer de nouveaux secteurs.

Il est aussi important de signaler que nous avons fait des efforts, que nous avons été contraints d'avancer, plusieurs fois, à travers des solutions bilatérales puisque les solutions multilatérales n'avancent pas.

Nous voulons exprimer notre préoccupation pour le manque de résultats du Cycle de Doha. Les pays industrialisés doivent prendre la décision non seulement d'éliminer les subventions accordées aux exportations agricoles, mais aussi d'éliminer les subventions à la production alimentaire.

Si cela pouvait se résoudre dans le Cycle de Doha, nombre de problèmes qui freinent l'intégration multilatérale pourraient trouver une solution. Et faute d'avancées multilatérales, les traités bilatéraux deviennent d'une importance capitale pour beaucoup de pays. La Colombie, par exemple, que peut-elle faire si elle n'arrive pas à décrocher un traité bilatéral pour accéder au marché des États-Unis et continue de vivre grâce aux préférences qui n'inspirent pas confiance aux investisseurs? Ce qui serait idéal, c'est d'avoir maintenant des traités multilatéraux. Mais, à défaut de traités, nous nous sommes forcés, par nécessité, à explorer et à chercher la voie bilatérale.

Vous avez raison, Madame la Présidente, lorsque vous présentez votre préoccupation en ce qui concerne l'inégalité, la pauvreté et l'iniquité de la distribution des revenus dans le continent.

Il y a quatre ans, le taux de pauvreté de la Colombie était de 60%. L'année dernière était de 51%. Nous avons confiance en la nouvelle administration pour le réduire à 35%. Selon la projection pour 2019, la pauvreté devrait atteindre pas plus de 15%.

Et pour la première fois le Coefficient Gini, qui détermine l'équité distributive, commence à enregistrer en Colombie une légère tendance à l'amélioration.

Dans notre nombreux et important corps législatif, il y a une constante, celle de faire progresser l'économie colombienne à un taux de 6% et celle d'atteindre les objectifs fixés, à savoir la diminution de la pauvreté et la construction de l'équité.

Nous avons des buts très exigeants. Nous poursuivons l'objectif de garantir l'éducation de base pendant ces quatre ans, d'avancer énormément dans l'enseignement préscolaire, de parvenir à une couverture totale en matière de santé, de faire des progrès manifestes en matière d'eau potable et de travaux d'assainissement.

Nous pensons que la croissance, l'éradication de la pauvreté et la construction de l'équité doivent aller de pair.

Le continent a vécu entre deux extrêmes : dans les années soixante, la doctrine disait que ce qui était important, c'était de stimuler la croissance de l'économie et que l'amélioration de la distribution viendrait spontanément. Cela a échoué.

Quelques décennies plus tard, on disait que ce qui était nécessaire, c'était de distribuer. On a tourné le dos à la croissance et, finalement, ce qu'on a distribué, c'est de la pauvreté.

Pour nous, la croissance, l'éradication de la pauvreté et la distribution doivent aller de pair.

Madame la Présidente a fait allusion au sujet du crédit pour les micro-entreprises. Tout le continent a de grandes potentialités. L'une des manières de venir à bout de l'exclusion, c'est de mettre en rapport les secteurs des micro-entreprises, traditionnellement exclus, et les flux de crédit.

Pendant notre première administration, un million huit cent mille entrepreneurs colombiens ont eu accès au crédit. Le portefeuille des micro-entreprises est passé de 736 milliards à 3000 milliards (en pesos colombiens).

Demain, ici, dans la ville de Bogota, nous allons débiter ce que nous appelons la deuxième étape de la révolution du micro-crédit, une structure que nous appelons «*Banca de Oportunidades*» (Banque d'opportunités).

Quel en est l'objectif? Que les secteurs exclus, les secteurs plus vulnérables, les secteurs avec des difficultés pour accéder au crédit, les secteurs qui ont dû avoir recours au marché noir de la spéculation, parviennent au crédit. Les aider à avoir plus de possibilités à de faibles taux d'intérêt, à avoir plus de possibilités de prospérité économique et à ne pas dépendre du marché noir du système financier.

Nous commencerons demain par 300 diplômés du «*Sistema Nacional de Aprendizaje*» (Système national d'apprentissage) et par mille familles vulnérables, marginales, de la ville de Bogota qui, pour la première fois, sont bénéficiaires d'un crédit formel.

On peut y distinguer deux groupes: des familles extrêmement démunies appartenant à un projet du Gouvernement appelé «*Familias en Acción*» (Familles en action) qui accorde des subventions éducatives et qui entre maintenant dans sa deuxième phase, celle de réception des crédits pour développer des projets productifs.

Et demain, nous allons atteindre un secteur dont la vulnérabilité est différente. Il s'agit d'un secteur de jeunes diplômés en techniques et technologies qui, par leur qualité de jeunes qui viennent de finir une étape de leurs études, n'ont généralement pas accès aux crédits.

Pour ce faire, nous faisons appel au secteur financier colombien aussi bien public et privé, les coopératives, les fondations et une institution, de grande portée, le «*Fondo de Garantías*» (Fonds de garantie) qui s'est largement développée.

Au niveau national, nous avons deux fonds de garantie: l'un pour l'entrepreneur en général, et l'autre pour le secteur agroalimentaire. Et il existe déjà des fonds de garantie dans beaucoup de départements colombiens.

Nous atteignons donc, grâce à ce crédit, des secteurs très défavorisés, quoique socialement bien organisés. L'organisation sociale des destinataires du micro-crédit est très importante. Ce micro-crédit est destiné également aux secteurs qui n'ont pas atteint ce niveau de pauvreté et qui, par leur âge, par leur qualité de diplômés des programmes technologiques ou universitaires, ont des difficultés pour accéder au crédit.

Toutes ces personnes reçoivent une formation et sont accompagnées par des assistants lors de la demande du crédit.

Par exemple, chaque famille qui obtiendra demain un crédit a reçu une formation par le biais du «*Servicio Nacional de Empleo*» (Service national de l'emploi). Le secteur privé et ses fondations pourront également le faire.

L'organisme qui a conseillé une famille s'occupe de la présenter à la Banque correspondante, et cet organisme s'engage à l'accompagner tant qu'elle sera débitrice. Le *Fondo Nacional de Garantías* s'en porte garant, y donne son aval.

C'est avec beaucoup de soin que nous avons dressé ce plan de micro-finances afin de toucher les secteurs les plus pauvres de la population. Et, dès demain, nous nous engageons à afficher périodiquement ses résultats.

Nous avons promulgué un décret autorisant les agents financiers non bancaires car ouvrir une succursale bancaire dans des endroits marginaux des grandes villes ainsi que dans des communes rurales éloignées est une chose presque impossible.

Avant, c'était très difficile à cause de l'insécurité, aujourd'hui, c'est moins difficile. Mais, à la manière traditionnelle, c'est toujours très onéreux. Avant, ouvrir un bureau bancaire dans une communauté rurale colombienne, non seulement était dangereux mais hasardeux à cause du manque de technologie. Il fallait monter un bureau très coûteux en infrastructure, etc.

Quel est donc le concept de l'agent non bancaire qui commencera à travailler en Colombie dans les prochaines semaines ? C'est la possibilité d'installer, dans les quartiers défavorisés des grandes villes et dans les communes rurales, une succursale bancaire très simple mais très performante au niveau technologique.

On signe un accord avec une paroisse, avec une école, avec une pharmacie, avec une petite boutique, avec une Action communale. Là, le correspondant non bancaire installe son guichet qui n'est plus la construction pompeuse d'antan, mais un simple guichet. Avant, bien sûr, il n'y avait pas de support technologique. Actuellement, il est muni d'un support technologique très moderne permettant la communication avec la centrale bancaire qui doit s'occuper de la personne concernée.

Tous ces mécanismes nous permettront d'afficher auprès des colombiens et de nos chers amis du continent un progrès significatif dans le financement du crédit populaire.

Je partage absolument votre inquiétude, Madame la Présidente. J'épouse la cause du crédit populaire en Colombie avec émotion, avec un grand amour. C'est la seule manière de faire prospérer notre pays. Nous aspirons à ce que le secteur financier de ce pays puisse montrer à la Nation un bilan social en matière de crédit populaire.

Je ne sais pas, Docteur Nancy Patricia, honorable Sénatrice, si les distingués congressistes qui nous rendent visite veulent nous accompagner, demain, à El Tunal de Bogota, où nous accorderons les premiers crédits du nouveau schéma de crédit populaire de la *Banca de Oportunidades*.

Je vous prie de vous mettre d'accord avec eux. Je voudrais demander ce service au Docteur Alicia Arango, secrétaire privée de la Présidence. Ce serait un grand honneur pour nous si vous pouviez nous accompagner dans cette expérience que nous avons planifiée et que nous allons lancer demain dans un secteur défavorisé de cette ville.

Vous avez abordé, dans le dernier point, Madame la Présidente, la préoccupation pour les drogues illégales, et dans un pays qui en a tant souffert.

La Colombie fait de gros efforts en matière de fumigation, de cultures alternatives et d'éradication manuelle des plantes. Un grand effort en matière de confiscation de la richesse illicite et un grand effort en ce qui concerne les extraditions.

Cette année, 160 mille hectares ont été fumigés en Colombie avec le concours important des États-Unis. Mais aussi, dans deux jours, et grâce à un énorme effort national, 40 mille hectares de drogue seront éliminés manuellement.

L'année dernière, et pour la première fois, nous avons supprimé 31 200 hectares à l'aide d'un programme très fort d'éradication manuelle. Nous en sommes à notre dernière année. Cette année, nous aurons éradiqué 40 mille hectares. Pour l'année prochaine, nous avons les desseins d'éradiquer, au début, 50 mille hectares. Cette année, 40 mille et, l'année prochaine, 50 mille.

Nous avons demandé de l'aide à l'Union européenne pour l'éradication. Les États-Unis font un grand effort en matière de fumigation et nous avons besoin de l'Union Européenne, espérons aussi le Canada, pour l'éradication. A l'opposé du programme de fumigation, le programme d'éradication manuelle n'a pas soulevé d'objection.

Mais il existe des cas bien intéressants. Il y a un an, nous avons pris la décision de supprimer manuellement les hectares de drogue des parcs nationaux. Vous savez ce qui s'est passé ? Dans un grand parc, le Parc Naturel de la Macarena, des policiers et des travailleurs ruraux, plus de 20 personnes, ont été assassinés par le terrorisme

Ceci nous a obligés à fumiger ledit parc pour protéger leur vie. Nous ne voulions pas le faire, nous voulions libérer ce parc de la drogue au moyen de l'éradication manuelle, mais la conduite sanglante du terrorisme contre les agents et contre les travailleurs ruraux nous a obligés à fumiger ce qui restait de drogue.

Nous avons fait un grand effort dans le domaine des cultures alternatives, mais la meilleure culture est celle de la croissance générale de l'économie. Une croissance soutenue de l'économie à 6% deviendrait la grande culture alternative aux problèmes de la drogue en Colombie.

Ce pays, distingués congressistes, a 1 164 000 kilomètres carrés dont 578 000 de forêt. C'est l'un des pays les plus riches du monde en biodiversité et en disponibilité d'eau douce par rapport à l'étendu du territoire. La drogue est son grand ennemi.

La forêt colombienne est une tirelire de biodiversité pour l'humanité toute entière. La forêt colombienne est une insertion de la forêt amazonienne. La drogue a détruit en Colombie 2 millions d'hectares.

Nous avons créé le programme «*Familias Guardabosques*» (Familles gardes forestiers) qui concerne 43 000 familles. Ces familles s'engagent à conserver une zone libre de drogue et à protéger la forêt. Dans les champs où la terre n'est pas érodable, ces familles ont des activités économiques licites et reçoivent un soutien de l'État d'environ 1500 à 2000 dollars par an. Nous avons 43 000 familles. Nous avons demandé à l'Europe, au monde entier, de l'aide. Car si nous pouvions engager 100 000 familles, nous pourrions éliminer plus rapidement et avec plus de succès le fléau de la drogue.

La drogue est un sujet de discussion dans beaucoup de forums où l'on avance que la fumigation est un problème environnemental majeur. La cause du problème environnemental n'est pas la fumigation, c'est la drogue. Dans le fleuve Tutumayo, à la frontière de la République de l'Équateur et la République du Pérou, nous avons trouvé que la diminution de la faune marine a été provoquée non pas par l'éradication de la drogue mais par la plantation de drogue auparavant.

Tout d'abord, pour planter de la drogue, il faut déforester et éroder les sols, ce qui provoque des dommages écologiques. L'écoulement de la pluie amazonienne conduit cette érosion dans les fleuves, où elle se dépose, et y mène tous les produits chimiques qui entrent dans le processus de la drogue, ce qui empoisonne les courants d'eau.

Permettez-moi de vous signaler ce que je dis en général lorsque je m'adresse aux nouvelles générations de mon pays : il faut aborder le problème de la drogue non seulement d'un point de vue traditionnel mais sous une nouvelle perspective : la drogue est un grand ennemi de l'écologie.

Avec la destruction de deux millions d'hectares de forêt tropicale et avec les nuisances occasionnées sur la faune marine et sur la flore amazonienne, ce pays a constaté le caractère nuisible de la drogue pour l'équilibre de l'environnement de la Colombie et du monde en général.

Vous connaissez très bien cette réalité : notre lutte contre le terrorisme avance, nous sommes aujourd'hui un pays plus sûr, plus aimable, mais nous devons faire encore du chemin. Cette lutte serait moins difficile si en Colombie nous pouvions éliminer totalement la drogue.

Voilà pourquoi nous demandons la solidarité de tous les peuples du monde, des nations amies.

Le terrorisme n'a pas d'amis, ni de frontières, ni d'alliés. Le terrorisme trompe, c'est un imposteur. Le terrorisme, quand il ne peut pas kidnapper dans un pays, il kidnappe dans un autre.

Lorsqu'il ne peut pas exercer l'extorsion dans un pays, il l'exerce dans un autre.

Lorsqu'il ne peut pas produire des drogues dans un pays, il en produit dans un autre.

Aujourd'hui, la lutte de la Colombie aura du succès dans la mesure où elle aura bénéficié à tous nos voisins, au monde entier.

Nous livrons bataille en faveur de la sécurité depuis l'avènement de la démocratie. Voilà notre lutte pour la sécurité, elle est bien différente de celle des dictatures.

D'autres pays du continent ont brandi l'étendard de la sécurité pour soutenir des dictatures. Notre sécurité est démocratique, parce qu'à la différence de la doctrine de la sécurité nationale, fâcheux souvenir, qui a violé les droits de l'homme, réduit les libertés publiques et anéanti le dissentiment et les droits de l'opposition, notre sécurité à nous est démocratique.

Cette année, la Colombie a connu deux processus électoraux : celui du Congrès et celui de la Présidence, les plus menacés mais aussi les plus pacifiques de l'histoire selon l'opinion internationale. Tous les porte-parole de l'opposition, les amis des différentes tendances politiques, les amis du Congrès, du Gouvernement, ont parcouru le pays, ont fait campagne avec toutes les garanties. Ce fut un beau processus.

Dans quelques régions du pays, des électeurs qui étaient pour la réélection présidentielle se sont encore vu menacer par des groupes de guérilleros. Mais nous sommes confiants que, dans la mesure où la Sécurité démocratique aura avancé, il n'y aura finalement plus de paramilitaires, ni de guérilla contraignant la volonté des électeurs.

Je voudrais, si vous me permettez et puisque je connais votre vocation parlementaire, répondre à vos inquiétudes. Je vous remercie infiniment de votre présence en Colombie, de l'honneur que vous faites à notre Patrie en l'ayant choisie pour cette Cinquième Assemblée du Forum interparlementaire des Amériques.

Merci beaucoup. Vos commentaires, vos préoccupations, vos questions sont les bienvenus. »

## 6.6 Annexe 6 – Rapports et recommandations des groupes de travail

### 6.6.1 Groupe de travail n° 1 : Commerce et intégration

Original : espagnol

## RAPPORT FINAL Groupe de travail no. 1 : Commerce et intégration



Le Groupe de travail sur le commerce et l'intégration s'est réuni dans le Capitole national de la République de Colombie les 19 et 20 novembre 2006, avec la participation des pays suivants : Antigua et Barbuda, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Mexique, Suriname et Trinidad-et-Tobago, tous membres du FIPA.

Ce groupe était présidé par le député canadien James Bezan et a compté sur la participation de l'expert Paolo Giordano, représentant de la Banque interaméricaine de développement, Département de l'intégration et des programmes régionaux, qui a fait un exposé portant sur le thème « *La pression de la mondialisation sur les politiques relatives au commerce et à l'intégration : défis et possibilités pour l'Amérique latine et les Caraïbes.* »

L'objet de l'exposé était de dresser un portrait général de certaines des principales tendances donnant forme à la concurrence mondiale que devront affronter les pays des Amériques dans un avenir immédiat, en mettant l'accent sur les aspects suivants :

- Répercussion de l'émergence de la Chine et de l'Inde en Amérique latine et dans les Caraïbes;
- Intégration régionale et mondiale de l'Amérique latine au début du XXI<sup>e</sup> siècle;
- Gagnants et perdants du commerce et de l'intégration : le rôle des politiques complémentaires;
- Aide au commerce : coopération pour le développement en vue de la transition vers un commerce plus libre;
- Le rôle des institutions internationales dans l'aide au commerce;
- Conclusion et recommandations dans le domaine politique.

Au cours des débats qui se sont ouverts, on a pris note des positions des différents pays, à savoir :

- Considérer le défi commercial de la Chine et de l'Inde non comme une menace mais plutôt comme une occasion;

- Il existe une grande préoccupation pour les effets externes, comme la dépréciation du dollar;
- La politique de sécurité des États-Unis cause de grands soucis, notamment en ce qui concerne la construction du mur frontalier avec le Mexique;
- L'importance et le besoin de l'intégration pour sortir du sous-développement;
- L'importance de l'agenda d'intégration des Amériques;
- L'importance des accords régionaux et, en particulier, de l'intégration des pays d'Amérique et des Caraïbes;
- L'intégration commerciale est un moyen de parvenir à l'équité et de diminuer la pauvreté;
- Adapter le modèle européen d'intégration aux besoins de l'Amérique et des Caraïbes;
- Il existe une grande préoccupation pour la crise énergétique, le prix des combustibles, le manque de prévention et le non-respect des règles du jeu;
- Dans le monde des traités, celui qui n'avance pas reste en arrière.

## **RECOMMANDATIONS :**

*Adoptées par l'Assemblée plénière du FIPA le 21 novembre 2006*

1. Il faut poursuivre l'agenda d'intégration des Amériques, en exhortant les pays membres du FIPA à souscrire un accord hémisphérique vers lequel convergeraient tous les accords bilatéraux.
2. On invite les membres de l'OMC à reprendre les négociations commerciales multilatérales dans le but de conclure les pourparlers de Doha pour le développement, en particulier en ce qui concerne l'ouverture des marchés agricoles.
3. Il faut éliminer toutes les barrières qui entravent le commerce international, y compris les droits de douane ou les subventions qui provoquent des distorsions de ce commerce. En même temps, il est nécessaire de préserver la capacité des pays à soutenir les secteurs les plus sensibles.
4. En vue d'une plus grande intégration, il faut éliminer tout type de barrières entre les pays membres du FIPA susceptibles d'affecter les droits de l'homme et d'entraver la libre circulation des personnes.
5. Il est nécessaire de promouvoir des politiques nationales complémentaires permettant de saisir les occasions offertes par l'insertion sur le marché international; en particulier des politiques d'infrastructures; d'éducation; de modernisation de l'État; de développement rural, agricole et de la pêche; de science et de technologie.
6. Il faut mettre en place des politiques favorisant l'intégration énergétique, en tenant compte des défis que posent les ressources non renouvelables et des possibilités

offertes par les ressources renouvelables telles que la bioénergie, l'énergie éolienne ou d'autres ressources.

7. On doit créer des mécanismes pour protéger la propriété intellectuelle, la libre concurrence, et pour abolir la contrefaçon.
8. Il faut travailler sur des programmes de développement durable et créer des programmes destinés à soulager la pauvreté et à améliorer les conditions de vie.
9. Devant l'émergence de la Chine et de l'Inde, on exhorte les pays membres du FIPA à considérer l'urgence de concevoir des politiques pour affronter la concurrence globale. À cet égard, on demande au FIPA d'établir un dialogue avec ces pays.
10. Il faut créer, pour les pays des Amériques et des Caraïbes, un fonds doté des ressources financières suffisantes pour faciliter la transition vers un régime de commerce plus libre et d'intégration plus profonde, particulièrement pour favoriser la connectivité dans la région, le développement des infrastructures (transports aériens, terrestres et maritimes) et la promotion de la petite et moyenne entreprise, en ligne droite avec l'initiative d'aide au commerce de l'OMC.
11. Les membres du FIPA doivent chercher à établir un dialogue permanent avec les États-Unis, en les encourageant à participer activement au FIPA.
12. On recommande un débat sur les affaires sociales afin d'obtenir le bien-être de nos peuples.
13. On recommande aux membres du FIPA de présenter ces recommandations à leurs parlements et pouvoirs exécutifs respectifs; de travailler conjointement avec leurs propres représentants exécutifs nationaux au FIPA pour s'assurer des progrès concrets de leur mise en place, et que le président de chaque chapitre national du FIPA fasse un rapport lors de la prochaine Assemblée plénière du FIPA sur les progrès réalisés par son pays.

**M. James Bezan**  
Député canadien  
Président du Groupe de travail no. 1

**Sandra Ovalle García**  
Rapporteure

## **PARTICIPANTS**

Antigua-et-Barbuda	Sénatrice Gail Christian Député Lenworth Johnson
Bolivie	Députée Elsa María Guevara Aguirre
Bésil	Sénateur Marcelo Crivella Député Luiz Carlos Haully
Canada	Député Ljubomir Temelkovski

Chili	Sénateur Sergio Fernando Romero Pizarro
	Député Eugenio Tuma Zedán
Colombie	Sénateur Antonio Guerra
	Alejandra Moreno Piraquive
Mexique	Sénateur Jorge Andrés Ocejo Moreno
	Député Miguel Angel Peña Sánchez
	Député Luis Fernando Rodríguez Ahumada
Suriname	Député Theodorus Vishnudatt
Trinité-et-Tobago	Député Manohar Ramsaran
	Député Kenneth Valley

### 6.6.2 Groupe de travail n° 2 : La réduction de la pauvreté

Original : espagnol

## RAPPORT FINAL Groupe de travail n° 2 : Réduction de la pauvreté



Le 19 novembre 2006, le groupe de travail a tenu, pendant la Cinquième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), sa première séance de travail au Salon Boyacá, dans l'enceinte du Congrès de la République de Colombie, à Bogotá D.C., avec la participation de députés et de sénateurs du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, de Cuba, du Salvador, de Haïti, de la Dominique, du Mexique, de la République Dominicaine, du Surinam, de Trinidad-et-Tobago, de l'Uruguay, et du Venezuela, tous membres du Forum.

Le groupe de travail a été dirigé par le député chilien et membre du Comité exécutif du FIPA, Iván Alejandro Moreira Barros, et a bénéficié des exposés d'Ana Lucía Muñoz, du Bureau de la Banque interaméricaine de développement (BID) en Colombie, et d'Amelita Armit, vice-présidente des programmes du Centre parlementaire.

Le député Moreira a déclaré que la lutte contre la pauvreté doit commencer avec une prise de conscience afin d'obtenir une meilleure égalité des chances pour le développement, et permettre aux populations d'émerger de la pauvreté. Malgré la projection de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) sur la diminution de la pauvreté dans la région en raison de la bonne performance économique de l'Amérique Latine, la croissance n'est pas exempte d'inégalités. Il a soutenu qu'il fallait développer des propositions sur les thèmes suivants :

- i) Le renforcement et l'amélioration de la coopération;
- ii) Une politique de redistribution plus efficace;
- iii) Des avantages fiscaux pour contrer l'évasion due au marché informel;
- iv) Des mesures pour éviter la fuite des capitaux et le manque d'investissement interne;
- v) La promotion des produits nationaux;
- vi) La mondialisation;
- vii) Le rapprochement culturel.

« Ne continuons pas à nourrir les gens, mais apprenons-leur plutôt à mieux vivre grâce à leurs propres efforts. » : a insisté le député.

Dans son exposé intitulé “Pauvreté et inégalité en Amérique Latine et dans les Caraïbes”, M<sup>me</sup> Muñoz a soutenu que, dans une action conjointe, le FIPA et la BID offrent un apport technique permettant aux parlementaires de la région de disposer d’outils d’analyse dans la lutte contre la pauvreté et l’inégalité. Elle a souligné que la pauvreté est plus élevée dans les pays à faible revenu per capita, parmi lesquels se trouvent les plus endettés; qu’il y a augmentation de l’indigence urbaine; que la grossesse chez les adolescentes pauvres est un facteur de transmission intergénérationnelle de la pauvreté; que le taux de pauvreté est de 25 % chez les autochtones qui représentent 10 % de la population totale; qu’il n’existe pas d’égalité d’accès à l’éducation, à la santé, au marché du travail, situation qui entraîne la violence.

M<sup>me</sup> Armit, du Centre parlementaire, a fait une présentation sur « Le renforcement de la participation des parlementaires dans le processus de Stratégie de réduction de la pauvreté ». Le Centre parlementaire est une organisation canadienne dédiée à optimiser l’efficacité des assemblées représentatives et des mécanismes de gouvernance dans le monde entier, et qui apporte son appui à des institutions démocratiques en Afrique, en Asie, dans les Amériques, en Europe de l’Est et au Moyen-Orient. Parmi les outils offerts par le Centre parlementaire pour appuyer les parlements dans la lutte contre la pauvreté, on retrouve la tenue d’audiences législatives, la collaboration avec des groupes parlementaires ayant des intérêts spécifiques dans différents domaines, l’amélioration des relations législatives avec l’exécutif et la société civile et l’échange de connaissances et d’expériences avec d’autres parlements.

## DÉBATS

Les représentants qui ont participé à ce dialogue interparlementaire se sont penchés sur le sujet sensible qu’est la pauvreté, proposant de l’aborder en tenant compte de la réalité de chaque pays. On a souligné que la lutte contre la pauvreté est une préoccupation pour les pays membres du Forum, et pour les pays en voie de développement en général.

Au cours de la séance de travail, les représentants ont fait preuve d’une participation active et se sont entendus entre autres points sur la nécessité de mettre en place des politiques sociales non seulement pour se relever les pays des crises économiques, mais aussi pour bâtir une véritable architecture sociale.

On a porté une attention particulière aux points suivants :

- En Amérique Latine, ce sont les autochtones ou les femmes chefs de famille qui vivent sous le seuil de pauvreté. Il faut combattre cette pauvreté grâce à des programmes qui regroupent les efforts nationaux ou par l’intermédiaire d’organisations non gouvernementales. Les pays latino-américains doivent coordonner leur travail et non pas agir en isolement.
- La pauvreté a diminué mais la distribution des revenus ne s’est pas améliorée.
- Malgré la croissance économique, la pauvreté est à la hausse.
- La croissance de la pauvreté en Amérique Latine a été plus faible qu’en Afrique, mais elle n’a pas été réduite. Il faut réaliser des changements radicaux dans la stratégie

sociale. La question de l'emploi n'a pas été résolue, or elle constitue la meilleure politique sociale.

- En Amérique latine il n'y a pas d'égalité des chances; huit millions de personnes souffrent de pauvreté extrême.
- Il faut renforcer l'État de droit.

La situation qu'affronte Haïti a fait l'objet d'une préoccupation particulière, raison pour laquelle tous les représentants des pays membres ont exprimé leur volonté politique de plaider auprès de leurs gouvernements en faveur d'une aide à la lutte contre la pauvreté et la corruption.

Finalement, la sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez de Colombie a laissé deux questions en suspens pour la séance du groupe de travail du 20 novembre 2006 :

- La croissance en elle-même n'élimine pas la pauvreté. Il est nécessaire de créer des emplois. Quelle action conjugue ces deux éléments dans la lutte contre la pauvreté?
- La charge fiscale finit par nuire à l'investissement privé créateur d'emplois; les impôts doivent être payés par ceux qui ont les plus grands revenus.

## RECOMMANDATIONS

*Adoptées par l'Assemblée plénière du FIPA le 21 novembre 2006*

Il est recommandé de :

1. Consolider des stratégies de croissance;
2. Augmenter l'efficacité des dépenses sociales (en établissant des priorités);
3. Encourager la coopération internationale entre les pays membres;
4. Travailler la composante politique pour réduire la pauvreté; la composante économique pour que les personnes ayant les revenus les plus élevés paient des impôts; inclure un contenu social dans les politiques économiques; et faire de l'emploi la priorité pour obtenir une transformation sociale;
5. Promouvoir l'éducation universelle et éliminer l'analphabétisme;
6. Réduire la mortalité infantile;
7. Garantir un environnement sain;
8. Former la main-d'œuvre pour les nouveaux postes de travail;
9. Échanger de l'information sur des programmes qui ont connu une réussite dans certains pays;
10. Investir dans la science et la technologie;
11. Réduire le phénomène de la migration;

12. Chercher, en tant que législateurs, un mécanisme permettant d'appliquer dans nos pays les résolutions et les initiatives que nous avons présentées durant les séances des groupes de travail afin que celles-ci aient force contraignante.
13. Devant le besoin impératif éthique de la région, veiller à l'utilisation efficace des ressources de l'État afin de lutter contre la corruption, et d'encourager les parlementaires à proposer des lois sur la transparence dans leurs pays.
14. Créer un groupe de travail se consacrant exclusivement à l'étude des impacts de la charge fiscale sur le développement socio-économique des pays membres. La mission du groupe serait de réaliser une étude pouvant ériger des principes et trouver des solutions de rechange afin que les pays membres aient une charge fiscale juste et équitable pour garantir le développement social, et créer des emplois en augmentant la production et la richesse de chacun des pays membres.

**Iván Alejandro Moreira Barros**  
 Député du Chili  
 Président du Groupe de travail n° 2

**Isabel Cristina Jiménez Losada**  
 Rapporteure

## **PARTICIPANTS**

Canada	Sénatrice Nancy Ruth Député Mario Silva
Chili	Sénateur Adolfo Zaldívar Député Sergio Correa Député Fidel Edgardo Espinoza Sandoval Député Cristián Monckeberg Bruner
Colombie	Sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda Sénatrice Cecilia López Montaña
Cuba	Député Tubal Páez Hernández
Dominique	Député Ronald Toulon
El Salvador	Député Jesús Gutiérrez Député Julio Cesar Portillo Baquendano
Grenade	Sénatrice Ingrid Rush
Haïti	Députée Marie Jossie Étienne Pierre Député Gérard Théramène
Mexique	Sénatrice Gabriela Aguilar García Sénateur Rogelio Humberto Rueda Sánchez Députée Margarita Arenas Guzman

	Député Alfonso Othón Bello Pérez
	Député Salvador Ruiz Sánchez
République dominicaine	Sénateur Roberto Rodríguez
	Députée Gladys Sofia Azcola
	Député Bernardo Colón
	Députée María Estela de la Cruz
	Député Juan Maldonado
	Député Lupe Nuñez
	Députée Mirtha Pérez
	Député Plutarco Pérez
	Député Aridio Reyes
	Députée Digna Reynoso
	Députée María Sánchez
	Députée Gladis Soto
Suriname	Députée Socila Angoelal
	Député Mahinderkoemar Jogi
Trinité-et-Tobago	Sénateur Danny Montano
	Députée Kamla Persad-Bissessar
Uruguay	Sénatrice Susana Elida Dalmás Garcen
Venezuela	Député Hayden Owando Pirela Sánchez

### 6.6.3 Groupe de travail n° 3 : La lutte contre le trafic de stupéfiants

Original : espagnol

## **RAPPORT FINAL** **Groupe de travail n° 3 : Lutte contre le trafic des stupéfiants**

Le Groupe de travail de lutte contre le trafic de stupéfiants s'est réuni, à Bogotá (Colombie), les 19 et 20 novembre 2006, dans le cadre de la Cinquième Assemblée du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA). La réunion s'est tenue au siège du Congrès et de la Commission de politique extérieure et de la défense nationale du Sénat de Colombie, réunissant des délégués de huit pays des Amériques.

Madame Sandra Husbands, sénatrice de la Barbade, a présidé le Groupe et monsieur Felipe Ortiz, Secrétaire général de la Commission de politique extérieure et de la défense nationale du Sénat de Colombie a fait office de rapporteur.



La séance s'est ouverte avec un exposé général sur le sujet par la présidente du Groupe, qui a par la suite expliqué les règles à observer au cours de la réunion. Puis, elle a cédé la parole à M. Sandro Calvani, expert dans le domaine et représentant du bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

Monsieur Calvani a abordé les tendances récentes de la problématique des drogues illicites dans les Amériques, et il a fait référence au Rapport mondial sur les drogues de 2006 indiquant qu'une population d'environ 200 millions de personnes a consommé des drogues au cours de la dernière année, ce qui représente une augmentation de 15 millions d'individus comparativement à l'année précédente.

1. Dans le cas de l'opium et de l'héroïne, les zones cultivées ont connu une diminution. En Amérique latine, cette réduction a été significative grâce à l'action de plusieurs gouvernements, notamment ceux de la Colombie et du Mexique. Il y a eu également une diminution de 7 % à 4 % des envois expédiés aux États-Unis.
2. Quant à la coca, les zones cultivées ont diminué en Colombie, mais pas au Pérou ni en Bolivie. La production de cocaïne est restée stable et le trafic a été combattu, spécialement par la Colombie qui enregistre le plus grand nombre de saisies.
3. Pour la production des stimulants de type amphétamines (STA), la majeure partie de l'« ecstasy » est toujours fabriquée en Europe et sa production s'est stabilisée dû aux lois en matière de coopération. Le trafic de ces stimulants a été fortement combattu, et

on en a saisi de nombreuses tonnes. Toutefois, près de 26 millions de personnes dans le monde continuent à consommer ce type de stimulants.

4. En ce qui concerne le cannabis ou la marihuana, la drogue la plus cultivée, commercialisée et consommée dans le monde, la tendance mondiale actuelle est à la croissance de la consommation et du trafic.

Le développement alternatif se définit comme étant une stratégie de contrôle qui a pour objectif de réduire ou d'éliminer l'offre de drogues provenant de plantes cultivées illégalement.

En Colombie, au Pérou et en Bolivie, les gouvernements ont adopté, en utilisant leurs propres ressources, des mesures de développement alternatif, qui ont permis l'amélioration et la création de conditions propices aux investissements dans les zones de cultures illicites.

## **DÉBAT**

Pendant les séances de travail, les parlementaires ont participé activement au débat en échangeant différentes idées. Les sujets du débat ont été les suivants :

### **I. Drogues légales : tabac et alcool**

À ce sujet, on a indiqué que plusieurs pays ont mis en place des restrictions à la consommation de ces substances, spécialement pour la consommation de tabac dans les lieux publics et la consommation d'alcool chez les mineurs.

On constate aussi que la consommation de ces drogues fait l'objet d'une forte réprobation sociale et qu'il y a un lien entre l'usage des drogues licites et illicites et la criminalité, ainsi qu'entre la consommation de drogues et le VIH/SIDA.

### **II. Drogues illégales : cannabis, cocaïne, héroïne et opiacées, et stimulants amphétaminiques.**

Dès le début de la discussion, plusieurs pays ont déclaré que les ressources devaient être davantage destinées à prévenir la consommation de drogues. Affirmation judicieuse puisque dans le cadre de la stratégie antidrogues de l'hémisphère, on considère la demande comme étant une force qui stimule la production et le trafic de drogues. Pour ce faire, il faut mettre en œuvre des programmes éducatifs sur le plan scolaire, familial, communautaire, pénal et auprès des deux sexes, des enfants et des groupes ethniques plus vulnérables.

#### **1. Économie**

##### **a. Développement économique des pays en développement.**

Il a été établi qu'il existe une corrélation entre le sous-développement économique d'un pays et le potentiel de prolifération des drogues illicites; ces pays sont vulnérables à la corruption et sont à haut risque de devenir des lieux de transit.

Il devient par conséquent nécessaire de reconsidérer le modèle économique actuel sur le plan international, car il retarde la croissance économique de ces pays. Il faut donc un appui en matière de commerce international. On doit conclure des accords commerciaux qui encouragent le développement économique, ainsi que l'accès aux différents marchés pour les produits des pays en développement, des prix justes, des règles et des normes de commerce équitables tenant compte des réalités de chacun des pays.

On a noté que, dans certains pays, le secteur rural arrive difficilement à exporter ses produits vers les marchés internationaux et s'en trouve affecté. Ce modèle doit être modifié afin de ne pas porter préjudice aux paysans et agriculteurs des pays en développement des Amériques.

On a également insisté sur le besoin de renforcer les infrastructures des pays producteurs de manière à empêcher les narcotrafiquants de profiter des zones rurales pour leur production. Pour ce faire, on a proposé que les pays développés assignent des ressources pour aider les pays producteurs.

Enfin, on a proposé que les subventions agricoles des pays consommateurs soient destinées aux paysans et agriculteurs des pays producteurs.

#### b. Production de substitution

La production de substitution représente un défi et non pas une solution pour l'éradication complète des cultures illicites. Il faut donc un effort continental conjoint afin de promouvoir des cultures de substitution dans les zones affectées par le narcotrafic.

##### i. Stratégie de substitution des cultures : subventions

Il faut s'orienter vers l'obtention de certificats, cachets et étiquettes permettant un meilleur accès aux marchés internationaux.

## **2. Affaires sociales et d'éducation**

a. Programmes éducatifs pour contrer la consommation chez les jeunes : programme éducatif concerté internationalement dans les Amériques

A cet égard, on demande que l'hémisphère s'engage à appuyer les réformes éducatives nécessaires pour contrer la consommation de drogues, en suivant le modèle de la Hollande, dont le cas a été exposé.

b. Programmes dans les médias grâce aux ressources obtenues par les biens saisis

La création de programmes de redistribution grâce à la vente des biens saisis est une priorité continentale car ils représentent une source de financement pour la lutte contre le trafic de drogues, et pour le développement social.

## **3. Affaires juridiques et de sécurité**

a. Tribunal international contre la drogue

Le groupe de travail considère qu'un tribunal interaméricain serait un mécanisme important et efficace pouvant renforcer la lutte interaméricaine contre la drogue.

b. Législation continentale contre la drogue

##### i. Législation contre le blanchiment d'actifs

On constate la nécessité de renforcer la législation internationale pour contrôler les flux de capitaux dans le système financier, en plus d'augmenter les peines et la performance policière dans ce domaine.

##### ii. Législation pour l'interdiction

Il devient nécessaire de renforcer les programmes internationaux pour l'interdiction du trafic de drogues par l'intermédiaire des organismes nationaux compétents, que ce soit par l'intermédiaire des instruments de l'Organisation des États américains (OEA) ou d'un nouvel organisme.

c. Lutte contre la corruption

Il existe un lien important entre le trafic de drogues et la corruption, il faut donc exercer un plus grand contrôle de celle-ci dans toutes les Amériques.

d. Appui international pour empêcher le transit et le trafic illicites

Les pays considérés comme étant des lieux de transit des marchands de drogues expriment leur besoin de recevoir une aide de la part des pays plus développés afin d'empêcher l'entrée et le trafic illicites de drogues.

e. Coopération judiciaire et échange d'informations dans la lutte contre le délit.

## Conclusions

Le développement alternatif, en tant que stratégie, requiert, pour être efficace, la garantie de la présence des États et des conditions de sécurité dans les zones où il sera mis en place.

Les pays affectés par de grandes zones de cultures illicites doivent consolider leurs politiques nationales et réaliser les changements nécessaires afin de faciliter et de permettre l'application de programmes de substitution pour réduire les dimensions du problème et atténuer son impact sur l'économie. Ces réformes devront créer un meilleur climat pour les investissements, ainsi que pour la commercialisation des produits agricoles provenant des zones de développement de substitution.

Les programmes de développement alternatif n'atteindront pas leurs objectifs sans l'appui actif et effectif des autorités locales, nationales et de la communauté internationale. Pour ce faire, il est nécessaire de coordonner les efforts de manière à contribuer au développement de politiques sociales et économiques qui permettent l'accès aux marchés des produits et des services provenant des zones de développement alternatif.

## RECOMMANDATIONS

*Adoptées par l'Assemblée plénière du FIPA le 21 novembre 2006*

### ECONOMIQUES :

1. On incite les parlementaires à travailler activement dans leurs propres pays et à encourager le débat sur la scène internationale, là où sont négociés les accords multilatéraux de commerce, dans le but de promouvoir un changement dans l'ordre économique.
2. Les pays doivent travailler sur le plan interne pour obtenir le financement et les ressources nécessaires afin d'établir des programmes de substitution des cultures et d'incitation à l'emploi permettant de réduire les inégalités sociales dans leurs nations.

3. Pour augmenter les chances de succès de la substitution des cultures dans ces programmes et éviter la récurrence, il faudra tenir compte de plusieurs aspects tels la formation, la sécurité alimentaire, le transport et l'accès aux marchés.

#### SOCIALES :

4. Considérant que la demande est une force puissante qui encourage la production, fait reconnu dans la stratégie hémisphérique de lutte antidrogues, on recommande l'élaboration de programmes éducatifs, sur le plan scolaire, familial, communautaire et auprès des hommes et des femmes, de la population ethnique et des mineurs, prônant de nouvelles valeurs pour contrer la consommation de drogues.
5. On demande également aux médias d'être prudents dans l'utilisation d'images qui créent de fausses icônes et qui incitent à la violence et à la consommation de stupéfiants. On encourage donc la responsabilité des médias et leur participation active dans la lutte contre le trafic de drogues et la création de conditions qui ne génèrent pas la violence et l'abus de substances hallucinogènes.
6. On recommande la convocation d'un forum international pour traiter du rôle des médias dans la formation de valeurs facilitant la lutte antidrogues.
7. On recommande que les parlementaires essaient de réformer le système éducatif afin de renforcer l'enseignement des valeurs et de prévenir l'utilisation de ces substances nocives.
8. Il faut qu'il y ait une plus grande participation des parlementaires dans la discussion sur les valeurs sociales, et il faut chercher à promouvoir de manière plus efficace la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicites des drogues.

#### JURIDIQUES ET DE SÉCURITÉ :

9. Les parlementaires doivent encourager les pays à mettre à jour leurs législations pénales en cherchant l'harmonisation des normes suivant les essais expérimentés en Amérique latine à la fin du siècle dernier. Dans cette législation type, il faut criminaliser des activités telles que : le trafic illicite de drogues, le blanchiment d'actifs, la corruption, le transport et transit de drogues illicites. Pour les cas de consommation, nous recommandons fermement que les peines soient graduelles.
10. Les parlementaires chercheront à promouvoir la convocation d'une réunion dans le cadre de l'OEA et de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour discuter de la création d'une Cour interaméricaine et internationale contre les drogues, et d'un organisme responsable de l'interdiction.
11. On propose de chercher à renforcer l'appui international aux pays qui doivent lutter contre la drogue, le blanchiment d'actifs, la corruption et le transit de ces substances.
12. On recommande aux parlements membres du FIPA d'encourager la mise en application dans leurs pays respectifs, du plan des Nations Unies de lutte contre les drogues.

**Sandra Husbands**  
Sénatrice de la Barbade  
Présidente du Groupe de travail no.3

**Felipe Ortiz**  
Rapporteur

## **PARTICIPANTS**

Canada	Sénateur Marcel Prud'homme Député Larry Miller
Chili	Député Carlos Olivares
El Salvador	Député Carlos Alfredo Castañeda Magaña
Équateur	Députée Myriam Peralta Solorzano
Haïti	Député Ronald Larêche
Mexique	Sénateur Rene Arce Islas Sénateur Francisco Berganza Sénateur Ricardo García Cervantes Députée Beatriz Pages Rebollar Députée Ruth Zavaleta
Trinité-et-Tobago	Sénatrice Dana Seetahal Député Stanford Callender

## 6.7 *Annexe 7 – Recommandation du Groupe des femmes parlementaires des Amériques*

### **4<sup>ème</sup> réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques** 20 et 21 novembre 2006

#### **Recommandation en vue de la mise en œuvre du plan de travail 2007-2008 du Groupe des femmes parlementaires des Amériques**

*Adoptée par l'Assemblée plénière du FIPA le 21 novembre 2006*

CONSIDÉRANT les buts énoncés dans le Plan d'action 2005-2007 du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, adopté par le Comité exécutif à partir des recommandations faites lors de la Troisième réunion du Groupe des femmes parlementaires à Brasilia, dans le cadre de la Quatrième Assemblée plénière du FIPA.

L'Assemblée plénière recommande que :

1. Le Groupe des femmes parlementaires, grâce à l'orientation donnée par sa présidente et avec l'appui du Secrétariat technique du FIPA, mette en œuvre le plan de travail ci-joint à l'annexe 1 pour l'année 2007-2008

**Céline Hervieux-Payette**  
 Sénateur du Canada

**Cecilia López Montaño**  
 Sénateur de la Colombie

Co-présidentes, 4<sup>ème</sup> réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques

#### **PARTICIPANTS**

Antigua-et-Barbuda	Sénatrice Gail Christian
Barbade	Sénatrice Sandra Husbands
Bolivie	Députée Elsa María Guevara Aguirre
Canada	Sénatrice Nancy Ruth
Colombie	Sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda
	Sénatrice Marta Lucía Ramírez de Rincón
	Sénatrice Gloria Inés Ramírez Rios
Équateur	Députée Myriam Peralta Solorzano

Rapport  
5<sup>ème</sup> Assemblée plénière  
Bogotá, Colombie, 19 au 21 novembre 2006  
FIPA/PA/2006/REP/f/rev.1

Grenade	Sénatrice Ingrid Rush
Haïti	Députée Marie Jossie Étienne
Mexique	Sénatrice Gabriela Aguilar García Députée Margarita Arenas Guzman
République dominicaine	
Suriname	Députée Socila Angoelal
Uruguay	Sénatrice Susana Elida Dalmás Garcen

## Annexe 1 : Plan de travail 2007-2008

Afin d'approfondir les thèmes esquissés dans le Plan d'action 2005-2007 du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, le Secrétariat du FIPA a, en consultation avec le Comité exécutif, élaboré cinq projets potentiels à réaliser en 2007-2008 par le Groupe avec le concours du Secrétariat.

Les projets 1 à 4 reposent sur deux des quatre thèmes décrits dans le Plan d'action 2005-2007 : *encourager la participation des femmes à la politique grâce à la collaboration et à la sensibilisation* ; et *renforcer les capacités des hommes et des femmes parlementaires de mettre en œuvre les conventions internationales sur les droits de la personne, en accordant une attention particulière à la question de l'égalité entre les sexes*. Le projet 5 s'inspire d'un nouveau thème défini par le Groupe des femmes parlementaires lors de la 5<sup>e</sup> Assemblée plénière du FIPA : *mesures pour assurer l'égalité démocratique des sexes*.

### 1) Échange d'expériences et de conseils par le biais du Groupe de travail en ligne

#### **Thème 1 du Plan de travail 2005-2007 : encourager la participation des femmes à la politique grâce à la collaboration et à la sensibilisation**

En vue de recueillir auprès des femmes parlementaires des matériaux stimulants pouvant être communiqués aux femmes leaders de notre région, et dans l'espoir d'établir de plus solides liens entre les membres du Groupe des femmes parlementaires, le Secrétariat du FIPA propose d'inviter les femmes parlementaires des Amériques à soumettre des textes d'une page sur des sujets susceptibles de servir à motiver, à encourager et à aider les femmes à participer davantage à la politique.

Les documents soumis seront communiqués au reste du Groupe des femmes parlementaires en ligne, ce qui permettra de resserrer les liens entre les membres du groupe de travail du Groupe.

Le Secrétariat du FIPA ferait une synthèse des textes soumis et publierait en français, en anglais, en portugais et en espagnol les documents, lesquels pourraient être affichés sur le site Web du FIPA et du Parlement virtuel, intégrés à un numéro de ParlAmericas, bulletin du FIPA, et diffusés auprès des groupes de la société civile et du grand public à l'échelle de la région, dans le but de joindre autant de leaders que possible. Le Secrétariat étudiera par ailleurs les nouveaux moyens de diffuser les informations en recourant aux outils de la technologie de l'information, tels que les cyberjournaux et les groupes de conversation en ligne.

Les éventuels sujets à soumettre pourraient être les suivants (veuillez encercler la lettre correspondant à la réponse préférée) :

- a) Des histoires qui motivent : comment je suis devenue femme parlementaire.
- b) Un guide de la débutante : trois conseils pratiques que je donnerais à une femme qui songe à se lancer en politique.
- c) Pourquoi le jeu en vaut-il la chandelle ? Qu'ai-je accompli ?
- d) Autre \_\_\_\_\_

---

**2) Projet d'information de la Semaine internationale de la femme – communiquer avec les femmes leaders**

***Thème 1 du Plan de travail 2005-2007 : encourager la participation des femmes à la politique grâce à la collaboration et à la sensibilisation***

Dans le cadre de la semaine internationale des femmes, soit la première semaine du mois de mars, le Secrétariat du FIPA propose de collaborer avec les femmes parlementaires des Amériques pour coordonner des programmes d'information destinés à encourager la participation des femmes leaders à la politique grâce à la collaboration et à la sensibilisation. Les parlementaires prenant part à ce programme pourraient participer à un ou deux projets de sensibilisation et de collaboration, comme suit :

1. Les femmes parlementaires participantes s'emploieraient à identifier les femmes qui sont actives dans leur communauté et susceptibles de s'intéresser éventuellement à la politique, et elles inviteraient une à trois de ces femmes à suivre pendant une journée les activités de leur bureau ou les travaux de commissions, de séances ou du parlement, afin de leur donner une expérience des réalités de la vie parlementaire, d'établir des liens entre les femmes parlementaires et les femmes leaders de la communauté, et d'encourager plus de femmes à entrer en politique.
2. Les femmes parlementaires participantes pourraient en outre prendre des dispositions pour visiter les écoles, les groupes communautaires, les groupes de femmes, etc. de leur région, afin de partager leurs expériences en tant que femmes au parlement et d'expliquer comment s'y prendre pour participer à la vie politique.

Afin de rendre ce projet plus pertinent, le Secrétariat du FIPA s'attachera : à coordonner et à noter les projets mis en œuvre dans toutes les Amériques; à fournir du soutien sous forme notamment de matériaux de promotion et de renseignements sur les femmes en politique, à distribuer aux participantes, et à aider les femmes parlementaires participantes à sensibiliser l'ensemble de la population par voie de média, et ce :

- en œuvrant à lancer à l'échelle régionale une campagne médiatique sur les femmes en politique
- en aidant les femmes parlementaires participantes à rédiger des communiqués de presse sur leur participation personnelle
- en diffusant les informations sur le projet auprès des parlements, des groupes de la société civile, des institutions universitaires et gouvernementales de l'ensemble des Amériques, par le biais d'un numéro de ParlAmericas consacré aux femmes parlementaires de la région.

### **3) Programme de mentorat**

#### ***Thème 1 du Plan d'action 2005-2007 : encourager la participation des femmes à la politique grâce à la collaboration et à la sensibilisation***

Inspiré par la Mission effectuée à Haïti par le Groupe des femmes du FIPA et lors de laquelle des femmes parlementaires d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud et des Caraïbes ont rencontré des Haïtiennes s'intéressant à une carrière politique, le Secrétariat propose d'établir une liste de femmes parlementaires qui sont expérimentées et intéressées à servir de mentors bénévoles pour :

- a) les femmes nouvellement élues à un parlement
- b) les femmes leaders intéressées à entrer en politique

L'on afficherait cette liste sur le site Web du FIPA et on la diffuserait auprès des parlements et/ou des groupes de la société civile, d'institutions universitaires et de bureaux gouvernementaux de toutes les Amériques, en invitant les femmes intéressées à s'adresser au Secrétariat pour être appariées avec une marraine.

### **4) Atelier sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

#### ***Thème 2 du Plan d'action 2005-2007 : renforcer la capacité des hommes et des femmes parlementaires de mettre en œuvre les conventions internationales des droits de la personne, en accordant une attention particulière à la question de l'égalité entre les sexes***

Afin d'aider les parlementaires à mettre en œuvre les conventions internationales sur les droits de la personne relatifs à la question de l'égalité entre les sexes, le Secrétariat du FIPA propose de collaborer avec un parlement d'accueil et des organisations telles que l'Institut de la Banque mondiale, le Centre parlementaire, la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation des États américains et autres pour organiser au niveau régional un atelier ayant pour thème l'établissement d'une base de connaissances des parlementaires sur la convention internationale existante et le renforcement de la capacité des parlementaires de mettre en œuvre les conventions pertinentes au sein de leur propre parlement.

Un tel atelier donnerait l'occasion à la fois aux hommes et aux femmes parlementaires intéressés à la mise en œuvre de conventions internationales des droits de la personne de nouer des liens avec les organisations possédant une bonne connaissance de la convention, ainsi que de collaborer avec leurs collègues de l'ensemble de la région afin de partager avec eux les pratiques optimales et les meilleures leçons apprises.

Le Secrétariat du FIPA apportera de la valeur ajoutée au projet en s'assurant que les informations concernant les conventions existantes sont disponibles auprès du Parlement virtuel des Amériques et que l'espace de travail du Groupe des femmes parlementaires en ligne est pleinement utilisé pour diffuser des informations ayant trait aux conventions internationales sur les droits de la personne et pour établir des liens entre les parlementaires qui s'intéressent à ce sujet.

### **5) Atelier en Bolivie sur les progrès en matière d'égalité entre les sexes dans ce pays**

#### ***Nouveau thème : mesures pour assurer l'égalité démocratique des sexes***

Afin d'en apprendre davantage sur les progrès accomplis en Bolivie au plan de l'égalité entre les sexes, et dans le but d'élargir la base de connaissances des femmes parlementaires sur les méthodes permettant d'assurer l'égalité démocratique des sexes, la présidente du Groupe des femmes parlementaires propose d'organiser en Bolivie un atelier dans le cadre duquel les femmes parlementaires de l'ensemble de la région seront invitées à se pencher sur cette question.

*6.8 Annexe 8 : Recommandation et résolution présentées par le Comité exécutif*

*6.8.1 Résolution 10 : Création d'un groupe de travail conjoint entre le FIPA et la COPA*

FIPA/PA/2006/RES.10

*Adoptée par l'Assemblée plénière du FIPA le 21 novembre 2006*

TENANT COMPTE de la recommandation du Comité exécutif du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), réuni en séance extraordinaire avec des représentants de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) le 21 novembre à Bogota, Colombie.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DÉCIDE,

1. De former, conjointement avec la COPA, un groupe de travail ayant pour mandat d'examiner la possibilité de joindre les forces du FIPA et de la COPA, notamment en :
  - a. échangeant des informations;
  - b. examinant les structures les plus appropriées en vue d'une intégration possible des deux organisations;
  - c. proposant un plan d'action à cet effet;
  - d. s'invitant à assister aux activités respectives des deux organisations dans l'année qui vient.
2. De charger le groupe de travail de faire rapport à l'Assemblée plénière lors de sa prochaine réunion.

### *6.8.2 Recommandation 1 : Appui à la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles*

FIPA/PA/2006/REC.1

*Adoptée par l'Assemblée plénière du FIPA le 21 novembre 2006*

CONSIDÉRANT, tel qu'exposé dans la déclaration des chefs d'États et de gouvernements des Amériques lors du Troisième Sommet des Amériques, et réitéré par les Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture dans les Amériques lors de leur Troisième réunion, tenue à Montréal, du 13 au 15 novembre 2006, que la diversité culturelle est une source de richesse pour nos sociétés, et que le respect et la valorisation de cette diversité doivent constituer un facteur de cohésion qui fortifie le tissu social et le développement de nos nations.

RECONNAISSANT que la protection et la promotion de la diversité culturelle constituent une priorité régionale et que l'appui du pouvoir législatif est essentielle à celles-ci.

TENANT COMPTE de la recommandation du Comité exécutif du FIPA, réuni en séance extraordinaire le 19 novembre à Bogotá, Colombie.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE RECOMMANDE DE :

1. Demander aux assemblées législatives nationales des Amériques d'entreprendre des démarches, selon les normes en vigueur dans leurs États respectifs, pour que leur État devienne Partie, dans les meilleurs délais, à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée par l'UNESCO en octobre 2005.
2. Demander aux gouvernements des Amériques d'adopter des politiques visant à mettre en œuvre la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.

## 6.9 Annexe 9 : Règlement du FIPA mis à jour en date du 21 novembre 2006

Le *Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)* est régi par les règles et procédures établies dans le présent *Règlement*.

### *Chapitre I : Nature et objectifs*

#### **1. Nature**

Le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) est un réseau indépendant d'assemblées législatives nationales des États membres de l'Organisation des États américains (OEA) qui cherche à promouvoir la participation parlementaire au système interaméricain et à favoriser un dialogue interparlementaire sur les questions à l'ordre du jour de l'hémisphère, conformément à la résolution 1673/99 de l'Assemblée générale de l'OEA.

Le FIPA souscrit aux principes formulés dans la Charte démocratique interaméricaine.

#### **2. Objectifs**

Le Forum interparlementaire des Amériques vise les objectifs suivants :

- a) Contribuer au développement d'un dialogue interparlementaire sur les questions à l'ordre du jour de l'hémisphère.
- b) Augmenter le partage d'expériences, le dialogue et la coopération interparlementaire dans les dossiers d'intérêt commun des États membres.
- c) Renforcer le rôle de l'organe législatif dans la démocratie et la promotion et la défense de la démocratie et des droits de la personne.
- d) Promouvoir l'harmonisation de la législation et l'élaboration des lois entre les États membres.
- e) Contribuer au processus d'intégration, instrument privilégié de développement durable et harmonieux dans l'hémisphère.

## *Chapitre II : Composition*

### **3. Membres**

- a) Le FIPA comprend les assemblées législatives nationales des États membres de l'OEA.

### **4. Observateurs**

- a) Les assemblées législatives nationales des États ayant le statut d'observateur accrédité de l'OEA sont considérées comme des observateurs permanents du FIPA. Les États observateurs peuvent également être invités à assister aux plénières du FIPA.
- b) Les parlements infrarégionaux et spéciaux de l'hémisphère peuvent être considérés comme des observateurs spéciaux du FIPA. Les observateurs spéciaux peuvent également être invités à assister aux plénières du FIPA.
- c) L'Assemblée plénière peut conférer, sur demande, le statut d'observateur spécial à un parlement ou un congrès d'un autre hémisphère ainsi qu'à un organisme international dont les objectifs et les principes sont conformes à ceux du FIPA.

## *Chapitre III : Organes*

Le Forum interparlementaire des Amériques compte quatre organes : une Assemblée plénière, un Comité exécutif, un Secrétariat technique et des groupes de travail, dont le Groupe des femmes parlementaires des Amériques.

### **5. Assemblée plénière**

L'assemblée plénière, organe suprême du FIPA, est composée de délégations choisies par les assemblées législatives membres du FIPA.

#### **5.1 Fonctions**

- a) L'Assemblée plénière élit le président du FIPA. Ce dernier représente le FIPA et agit comme président du Comité exécutif. Le président est élu pour un mandat de deux ans et ne peut être réélu qu'une seule fois.

- b) L'Assemblée plénière établit des groupes de travail selon la recommandation du Comité exécutif. Ces groupes de travail analysent des questions précises ou travaillent à des tâches ou des projets précis.
- c) L'Assemblée plénière formule des recommandations et adopte des résolutions. Les premières sont des déclarations sur des sujets d'intérêt politique ou général et les secondes se rapportent à des mesures institutionnelles. Ces recommandations et ces résolutions sont soumises à l'Assemblée plénière en tant que propositions du Comité exécutif, des groupes de travail ou des délégués.
- d) L'Assemblée plénière informe l'Assemblée générale de l'OEA, les sommets présidentiels des Amériques, les assemblées législatives membres du FIPA ainsi que les autres organes qu'elle juge bon d'informer.

## **5.2 Réunions**

- a) L'Assemblée plénière se réunit tous les ans.
- b) L'Assemblée plénière détermine quel parlement agira comme hôte de la réunion suivante, en fonction des invitations reçues.
- c) Les délégations sont composées de représentants des assemblées législatives nationales des États membres de l'OEA; sont choisies par les parlements ou congrès nationaux accrédités; comptent jusqu'à douze (12) membres (cette limite ne s'applique pas au parlement hôte); dans la mesure du possible, représentent les différents partis/groupes politiques de chaque législature participante, et ont des représentants issus des deux chambres dans le cas des législatures bicamérales, et des représentants de sexe féminin.
- d) Le président de l'Assemblée plénière est un membre du parlement hôte et est élu par l'Assemblée plénière.
- e) Le parlement du pays hôte prend les arrangements nécessaires pour l'assemblée en collaboration avec le Comité exécutif et avec l'appui du secrétariat technique.
- f) Les coûts afférents à l'organisation de l'Assemblée plénière sont à la charge du parlement hôte.
- g) L'ordre du jour de l'assemblée plénière est approuvé par l'Assemblée plénière selon la recommandation du Comité exécutif.
- h) Les parlements membres sont responsables des dépenses engagées du fait de leur participation à l'événement.

## 6. Comité exécutif

Le Comité exécutif est responsable de mener les activités qui lui sont confiées par l'Assemblée plénière du FIPA. Le Comité exécutif peut demander le soutien du Secrétariat technique et d'autres organismes pour traiter les questions à l'ordre du jour du FIPA.

### 6.1 Composition

- a) Les représentants du Comité exécutif sont des membres actifs de leur parlement national. Ils ne peuvent pas être simultanément membres du Conseil des ministres au sein du pouvoir exécutif de leur État.
- b) Le Comité exécutif est composé :
  - *Du président du FIPA;*
  - *De deux représentants de chacune des sous-régions dont la liste apparaît en 6.1g);*
  - *D'un représentant du pays hôte de la prochaine plénière;*
  - *De la présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques;*
  - *Du président sortant du FIPA.*
- c) Si le président démissionne, meurt ou perd son admissibilité à occuper le poste parce qu'il n'est plus parlementaire ou est devenu membre du Conseil des ministres au sein du pouvoir exécutif de son État, le Comité exécutif élit un président intérimaire pour le remplacer jusqu'à la prochaine assemblée plénière.
- d) L'assemblée législative nationale de chaque pays élu membre du Comité exécutif fournit, dans une communication écrite à la présidence, le nom du délégué parlementaire qui le représentera au Comité exécutif, dans les 30 jours suivant l'élection de ce pays au Comité exécutif. Ce délégué siège au Comité exécutif, sous réserve de l'alinéa e), pour toute la durée du mandat.
- e) Si un membre quelconque du Comité exécutif devient incapable de s'acquitter de ses fonctions pour cause de démission, de décès ou de perte du titre de parlementaire ou de membre de l'assemblée législative de son pays, ou est devenu membre du Conseil des ministres au sein du pouvoir exécutif de son État, l'assemblée législative nationale à laquelle ce membre appartient nomme un remplaçant pour le reste du mandat, jusqu'à la plénière suivante.
- f) Le mandat des pays membres du Comité exécutif peut être reconduit.
- g) Par souci d'équilibre dans la représentation régionale, l'hémisphère est divisé en quatre sous-régions :
  - *Amérique du Nord : Canada, États-Unis et Mexique.*

- *Amérique centrale* : Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine.
  - *Antilles* : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Suriname, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago.
  - *Amérique du Sud* : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela.
- h) Chaque sous-région décide de la méthode de son choix pour élire des membres au Comité exécutif.
- i) Chaque membre du Comité exécutif est nommé pour une période de deux ans sous réserve des conditions suivantes :
- Une élection a lieu chaque année lors de l'Assemblée plénière pour remplacer un des deux membres représentant chaque sous-région au Comité.
  - Le mandat du membre du Comité exécutif qui représente le pays hôte de la plénière commence le mois suivant la tenue de l'assemblée précédente et se termine le mois où l'assemblée plénière a lieu dans son pays.

## 6.2 Fonctions

- a) Le Comité exécutif présente des recommandations à l'Assemblée plénière sur les points figurant à l'ordre du jour de l'hémisphère ou dans la politique d'administration du FIPA.
- b) Il coordonne, de concert avec le pays hôte de la plénière et le Secrétariat technique, l'ordre du jour provisoire et l'échéancier de la plénière pour aborder les sujets jugés nécessaires et prendre des décisions à leur égard.
- c) Il conseille le pays hôte de la plénière sur les questions jugées importantes pour la réunion.
- d) Il accepte des demandes d'assemblées législatives ou d'organismes internationaux souhaitant prendre part au Forum en tant qu'observateurs spéciaux et fait des recommandations au sujet de ces demandes à la réunion suivante de l'Assemblée plénière.
- e) Le Comité exécutif effectue un suivi de la mise en œuvre de recommandations de l'Assemblée plénière, avec le soutien du Secrétariat technique et des assemblées législatives membres.
- f) Lorsque l'Assemblée plénière ne siège pas, le Comité exécutif peut émettre des déclarations sur toute question ou situation d'intérêt pour l'hémisphère qu'il considère comme urgente.

### **6.3 Réunions**

- a) Les réunions du Comité exécutif sont présidées par le président du FIPA.
- b) Le Comité exécutif se réunit au moins une fois l'an.
- c) Les coûts de l'organisation de la réunion sont à la charge du parlement hôte.

## **7. Secrétariat technique**

### **7.1 Fonctions**

Le Secrétariat technique s'acquitte des fonctions suivantes :

- a) Fournir une aide technique au président, au Comité exécutif et à tous les autres membres du FIPA dans la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée plénière.
- b) Aider les groupes de travail à préparer la documentation, à effectuer les recherches et à mener les autres affaires dont il doit rendre compte.
- c) Rendre compte annuellement au Comité exécutif des travaux et activités de l'année. Ce compte rendu est présenté à l'Assemblée plénière pour approbation.
- d) Coordonner l'organisation et le déroulement de l'Assemblée plénière avec le Comité exécutif et le pays hôte.
- e) Servir de secrétariat pour les plénières.
- f) Dresser et conserver le procès-verbal de la plénière, du Comité exécutif et des groupes de travail, et traiter leur documentation.
- g) Administrer et actualiser la page Web du FIPA.
- h) Constituer la mémoire institutionnelle du FIPA.
- i) À la demande d'assemblées législatives nationales et avec l'autorisation du Comité exécutif, mener des études comparatives et des projets d'harmonisation législative.
- j) Informer les assemblées législatives nationales de l'état de ratification des traités et accords internationaux.
- k) Mettre en œuvre et coordonner un réseau interparlementaire.
- l) Informer le Conseil permanent de l'OEA des activités du FIPA.

## **7.2 Personnel du Secrétariat**

- a) Pour l'exercice de ces fonctions, le Secrétariat technique se compose d'un secrétaire exécutif, qui agit comme secrétaire du Comité exécutif, et d'autres membres du personnel selon ce qu'on juge nécessaire.
- b) Le secrétaire exécutif est nommé par le Comité exécutif sur la recommandation du président du FIPA. Le secrétaire exécutif est chargé de la nomination des autres membres du personnel du Secrétariat, avec l'approbation du président du FIPA.

## **8. Groupes de travail**

- a) L'Assemblée plénière établit des groupes de travail selon la recommandation du Comité exécutif. Ces groupes de travail examinent des questions ou exécutent des tâches ou des projets précis.
- b) Durant leurs séances, les groupes de travail établissent leurs propres priorités. Une fois leurs délibérations terminées, ils font rapport à l'Assemblée plénière.
- c) Les rapports du Comité exécutif et des groupes de travail peuvent être présentés de vive voix ou par écrit à la Plénière.
- d) Les groupes de travail peuvent se réunir en dehors des dates de l'assemblée plénière par téléconférence, l'Internet ou tout autre moyen électronique.

## **9. Groupe des femmes parlementaires des Amériques**

Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques est un groupe de travail permanent du FIPA.

### **9.1 Fonctions**

- a) Renforcer le leadership des femmes en politique grâce à des échanges continus sur le plan régional.
- b) Promouvoir la création de conditions favorables à l'égalité des chances et donner la priorité à la lutte contre la pauvreté et à l'élimination de la discrimination dans l'emploi.
- c) Renforcer la démocratie dans les pays des Amériques en vue d'instaurer le respect des droits de la personne et des conditions favorables au développement social équitable et durable.
- d) Promouvoir la création de mécanismes qui favorisent la participation des femmes à la vie politique.

- e) Renforcer la participation active des femmes à toutes les réunions du FIPA tout en intégrant un point de vue tenant compte des sexospécificités à chacun des thèmes analysés par l'organisme.

## 9.2 Réunions

- a) Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques se réunit au moins une fois l'an, à l'occasion de l'Assemblée plénière. Lorsqu'il siège, il établit ses propres priorités.
- b) Tous les délégués de l'Assemblée plénière qui ont à cœur de promouvoir les objectifs du groupe ont le droit d'en être membres et de participer à ses délibérations.
- c) Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques élit sa présidente lors d'une réunion tenue à l'occasion de l'assemblée plénière. La présidente est élue parmi les déléguées des parlements membres qui assistent à l'assemblée. Une femme parlementaire membre de l'assemblée législative hôte agit en tant que présidente d'élection. Chaque délégation nationale qui assiste à la réunion dispose de deux votes. La présidente du Groupe des femmes parlementaires est élue pour un mandat de deux ans et ne peut être réélue qu'une seule fois.
- d) La présidente du Groupe des femmes parlementaires siège au Comité exécutif du FIPA. La présidente est également responsable de la mise en œuvre du plan du groupe de travail avec l'appui du Secrétariat technique et des assemblées législatives membres.

## *Chapitre IV : Financement*

### 10. Financement

Le budget annuel de fonctionnement permanent du FIPA sera assuré par les cotisations ordinaires de chaque membre, les contributions volontaires supplémentaires des membres, les fonds d'organismes de coopération externes et les dons spéciaux.

- a) Le Comité exécutif détermine les cotisations ordinaires de chaque parlement membre en fonction de la contribution de chacun à l'OEA et les soumet à l'Assemblée plénière pour fins d'approbation.
- b) Les parlements membres qui sont en mesure de le faire peuvent fournir des contributions volontaires supplémentaires au budget général de l'organisation.

- c) Le FIPA peut obtenir des fonds non remboursables d'organisations internationales ou d'organismes de coopération pour assurer son fonctionnement ou réaliser des projets spéciaux. L'Assemblée plénière sera informée de tous les fonds reçus pour cette catégorie de dépenses.
- d) Le FIPA peut obtenir et accepter les contributions et les dons publics ou privés qui ne compromettent pas sa liberté de décision et d'action. L'Assemblée plénière sera informée de la réception de ce genre de fonds.

## *Chapitre V : Règles de procédure*

### **11. Règles de procédure de l'Assemblée plénière**

- a) Le président du FIPA préside l'élection du président de la plénière.
- b) Le président de séance dirige les travaux et veille au respect des règles. En outre, il ouvre, ajourne et clôt les séances, annonce les résultats et déclare la séance levée.
- c) Au besoin, le président de séance peut choisir ou nommer des remplaçants pour diriger des séances ou des groupes de travail durant la plénière.
- d) Pour donner la parole aux délégués présents, le président de séance se fie au *Règlement* du FIPA.
- e) L'Assemblée plénière approuve l'ajout d'un nouveau point à l'ordre du jour avant son adoption si elle obtient l'appui de la majorité des voix. Les nouveaux points à l'ordre du jour comprennent les projets de recommandation ou de résolution présentés par les délégués pour étude à l'Assemblée plénière. L'auteur de la proposition dispose de deux minutes pour la présenter oralement à l'Assemblée plénière.
- f) Toute demande visant l'ajout d'un nouveau point à l'ordre du jour qui est soumise après son adoption est transmise au Comité exécutif pour étude prioritaire. Le Comité exécutif recommande l'ajout du point à l'ordre du jour s'il estime que le sujet est urgent. Dans ce cas, l'auteur de la proposition dispose de deux minutes pour la présenter oralement à l'Assemblée plénière.
- g) Les recommandations et les résolutions sont adoptées par un vote à la majorité simple pris parmi les délégués présents, à l'exception des modifications au *Règlement*, qui doivent être approuvées par les deux tiers des voix.

- h) Les délégations nationales disposent de deux voix chacune si elles sont appelées à voter sur une recommandation ou un autre sujet.
- i) Un délégué participant peut prendre la parole devant l'Assemblée seulement si le président de l'Assemblée y consent.
- j) Un délégué participant peut, avec le consentement du président, prendre la parole sur n'importe quel sujet à l'ordre du jour.
- k) Toute question non visée dans le présent *Règlement* doit être tranchée par le président de l'Assemblée plénière agissant sur recommandation du Comité exécutif.

*Adopté le 9 mars 2001 à Ottawa, Canada*  
*Modifié le 15 mars 2002 à Mexico, Mexique*  
*Modifié le 3 avril 2004 à Valparaiso, Chili*  
*Modifié le 21 novembre 2006 à Bogotá, Colombie*

*6.10 Annexe 10 : Composition du Comité exécutif*

**Membres du Comité exécutif du FIPA pour 2006-2007**

<b>Position</b>	<b>Nom du délégué parlementaire</b>	<b>Pays</b>	<b>Mandat</b>
<b>Présidence</b>	Député Luiz Carlos Hauly	Brésil	2006 à 2008
<b>Amérique du Nord</b>	Sénateur Ricardo García Cervantes	Mexique	2005 à 2007
	James Bezan, député	Canada	2006 à 2008
<b>Amérique centrale</b>	Député Gudy Rivera Estrada	Guatemala	2005 à 2007
	Députée María Estela de la Cruz	République dominicaine	2006 à 2008
<b>Caraïbes</b>	Sénatrice Brenda Hood	Grenade	2005 à 2007
	Député Stanford Callender	Trinité-et-Tobago	2006 à 2008
<b>Amérique du Sud</b>	Député Iván Moreira Barros	Chili	2005 à 2007
	Sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda	Colombie	2006 à 2008
<b>Pays hôte de l'Assemblée plénière</b>	À confirmer	À confirmer	2006 à 2007
<b>Présidence du Groupe des femmes parlementaires des Amériques</b>	Sénatrice Cecilia López Montaña	Colombie	2006 à 2008
<b>Ex-président du FIPA</b>	Sénateur Céline Hervieux-Payette	Canada	2006 à 2008
<b>Secrétaire : Emmanuelle Pelletier</b>			

## 6.11 Discours prononcé lors de la cérémonie de clôture

### 6.11.1 Discours de la présidente du Congrès, l'honorable sénatrice Dilian Francisca Toro Torres

*Original: espagnol*

C'est un grand honneur pour la Présidente du Congrès de la République de Colombie que de réaliser la clôture de la Cinquième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques - FIPA. Au cours de ces dernières années, le Forum interparlementaire est devenu le meilleur cadre pour que les congrès d'Amérique partagent des initiatives, des expériences dans le domaine du développement législatif et maintiennent en permanence un dialogue afin de consolider nos démocraties, les relations entre nos pays et de lutter tous ensemble contre les fléaux communs comme le terrorisme, la pauvreté et l'iniquité sociale.

Aujourd'hui nous célébrons la clôture de la Cinquième Assemblée du Forum interparlementaire qui a eu lieu pour la première fois en Colombie, un pays qui pendant de nombreuses années a été harcelé, comme aucun autre, par les problèmes qui ont toujours figuré dans le programme de travail du Forum. Depuis plus de quarante ans, nous vivons dans une situation de conflit interne qui aujourd'hui s'est malheureusement encore dégradée et s'est transformée en terrorisme. Nous avons été touchés par le phénomène du trafic de drogues qui sert à l'heure actuelle à financer la violence et représente un élément nocif qui porte préjudice au développement de notre économie.

Cependant, malgré ces difficultés, les dirigeants et le peuple colombien ont réussi à préserver les institutions démocratiques et à maintenir vivante l'espérance d'un monde meilleur parmi les citoyens.

En tant que Présidente du Congrès et au nom du peuple de Colombie, je remercie tous les parlementaires délégués à ce forum d'être venus dans un pays qui, au delà des difficultés qu'il traverse, s'est engagé à respecter les libertés, le bien-être social, la recherche de la paix, la cohabitation pacifique et surtout la libre autodétermination des peuples.

## L'AGENDA INTERPARLEMENTAIRE

Permettez-moi d'évoquer quelques thèmes qui ont été abordés par les groupes de travail de l'assemblée dont nous célébrons la clôture aujourd'hui.

## COMMERCE ET INTEGRATION

Le commerce et l'intégration sont des réalités fondamentales pour le développement de nos pays. La question que nous devons nous poser est la suivante: quel est le rôle que jouent les congrès d'Amérique pour que le commerce et l'intégration puissent favoriser nos économies?

Il faut d'abord comprendre que tant le commerce que l'intégration ne sont pas une fin mais un moyen. Il s'agit d'instruments et de moyens qui doivent contribuer à stimuler des économies permettant la création d'emplois productifs et à garantir le bien-être social.

Dans ce sens, l'objectif des Congrès doit être orienté vers la construction et le développement législatif des agendas internes permettant aux pays d'améliorer leurs conditions compétitives et productives.

Les traités de libre-échange, qui sont la matérialisation de l'intégration, sont comparables à un tigre en cage. Un tigre auquel nous pouvons limer les dents, que nous pouvons endormir, dompter pour éviter qu'il nous attaque et nous blesse. Et bien, l'agenda interne que nous devons développer dans nos pays doit nous permettre de maîtriser le tigre dans des conditions favorables à nos économies, à notre compétitivité et bien sûr à la création d'emplois. Le degré de dangerosité du tigre dépend de nous.

Dans cet ordre d'idées et pour fournir un exemple, le Congrès de la République de Colombie travaille à la conception d'un agenda interne qui, face à l'éventuel traité de libre-échange avec les États-Unis, nous permette de mettre en place une concurrence favorable et équitable avec une des économies les plus solides de la région.

Pour que cet agenda interne soit considéré comme légitime et en syntonie avec la réalité, le Congrès a organisé des forums dans tout le pays, dans l'objectif de connaître les réalités, les forces et les faiblesses des différentes activités productives de la région.

C'est pour cela que je considère que l'engagement de tous les congrès de l'Amérique est le moyen d'ouvrir les portes à des secteurs productifs pour que, sans intermédiaires, se construise de manière conjointe un agenda interne qui permette à chacun de nos pays d'exercer une concurrence équitable et d'améliorer leur système productif pour garantir que le commerce et l'intégration soient des outils adéquats pour créer des emplois et garantir le bien-être social de nos peuples.

## RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Pour nous les dirigeants d'Amérique, il est clair que nous devons relever un grand défi pour surmonter un des fléaux qui affecte le plus nos sociétés : la pauvreté.

Le défi est tel qu'il doit motiver tous les acteurs politiques latino-américains et devenir un thème transversal et permanent de l'agenda du Forum interparlementaire. Transversal parce qu'il ne peut pas y avoir de thème ou de politique publique qui n'ait pas comme objectif et finalité la lutte contre la pauvreté. Comme je l'ai déjà dit, le commerce et l'intégration perdent toute leur signification si grâce à eux la pauvreté n'est pas mise en échec par le biais de la création d'emplois productifs et de bien-être social. Et permanent parce que nous devons nous fixer des objectifs concrets qui très souvent nécessitent non seulement des développements législatifs mais aussi un suivi et une surveillance, comme composante d'une des principales fonctions des congrès contemporains : le contrôle politique.

Le Forum interparlementaire doit mettre en place un processus pour que dans chaque congrès d'Amérique soit créé un observatoire de l'investissement social ayant comme objectif de fournir aux parlementaires, dans chacun des pays, des informations détaillées sur l'assignation par les gouvernements des crédits publics destinés à l'investissement social et les résultats obtenus. Les congrès ne peuvent pas limiter leur tâche quant à la réduction de la pauvreté au développement législatif de politiques et à la seule approbation du budget et de l'investissement publics. Nous devons être actifs au niveau du suivi de cet investissement et exercer le contrôle politique, avec force et fermeté, quand les gouvernements, dans leur répartition budgétaire, n'offrent pas les résultats attendus quant à la réduction de la pauvreté.

En conclusion de cette Cinquième Assemblée plénière du forum interparlementaire et pour se donner un objectif concret à atteindre je propose la création d'observatoires sociaux dans tous

les congrès, qui permettront à tous les législateurs de l'Amérique de réaliser un suivi de l'investissement social dans nos pays pour constater son efficacité et son effectivité sur la réduction de la pauvreté.

## FEMMES PARLEMENTAIRES

Le 7 août dernier, j'ai eu l'honneur d'être la première femme de l'histoire de Colombie qui, en tant que Présidente du Congrès, a participé à l'investiture du Président de la République. Pour ce motif, je ressens l'obligation morale de faire allusion, brièvement, à la participation de la femme en politique et évidemment à un des sujets de cette Cinquième Assemblée, la femme parlementaire.

La question que nous devons nous poser est la suivante : est-il utile que davantage de femmes participent à la vie politique ? Question à laquelle je réponds sans hésiter : Oui ! Et c'est non seulement utile mais aussi nécessaire. Je pense que nous pouvons faire une contribution spécifique dans différents domaines : au niveau des entreprises, des foyers, des services publics. Et il s'agit non seulement de la quantité de femmes qui participent à la vie politique mais aussi d'occuper de nouveaux espaces.

Aucun pays n'est capable de se développer dans toutes ses facettes sans la participation décisive de la majorité. En Colombie par exemple, les femmes représentent 52% de la population, c'est à dire la majorité.

En Amérique, nous les femmes, nous ne pouvons pas nous considérer satisfaites tant que nous ne possédons pas une citoyenneté à part entière. Dans ce sens, nous aurons vraiment fait un pas en avant quand certains gouvernements cesseront de nous traiter comme des minorités significatives et à se croire généreux, progressistes et ouverts parce qu'ils le font.

La question que nous devons nous poser n'est pas si davantage de femmes devraient participer à la vie politique mais si cette tendance que nous vivons aujourd'hui, et qui est à l'agenda de forums comme celui-ci, est une tendance irréversible ou une mode. Parce que certains pourraient avoir la fantaisie ou l'espoir que cela ne soit pas une tendance mais un feu d'artifice qui s'allume et s'éteint. Cette tendance est-elle irréversible ? Je crois que oui. Les pays d'Amérique traversent une époque de changement culturel qui, j'en suis convaincue, nous mènera à accepter cette nouvelle réalité tôt ou tard. Ce n'est pas gratuitement que Anthony Giddens affirme que « l'émancipation de la femme est la grande révolution du XX<sup>ème</sup> siècle ». La pleine intégration de la femme dans la vie politique, professionnelle et académique ou sur le marché du travail prouve qu'un consensus s'est formé autour d'un modèle de société de plus en plus inclusif et égalitaire.

Mais l'important, chers parlementaires d'Amérique, n'est pas qu'il y ait davantage de femmes en politique, mais qu'il y ait davantage de politiques publiques qui construisent l'égalité entre les sexes. Je fais référence à des politiques publiques destinées à combler les brèches qui existent quand à l'égalité des chances pour la femme, où apparaît le véritable visage de la discrimination. L'important n'est pas le fait que ce soit un homme ou une femme qui décide des politiques, l'important c'est que ces politiques, qui représentent la tendance de l'action réelle de l'État, promeuvent une société authentiquement égalitaire. Pour illustrer ce concept par une image se rapportant à la médecine je dirai que ce n'est pas un problème de flacon mais de sirop.

Le problème n'est pas la quantité mais la qualité des politiques publiques que promeuvent les Congrès, à travers les lois et le contrôle politique. L'important est que les lois et l'exercice du contrôle politique aient toujours comme objectif les promotions de politiques publiques qui garantissent une société égalitaire. Il est probable que nous soyons une minorité dans les congrès de nos pays, cependant l'important est que les Congrès ne légifèrent pas, à la lumière de cette réalité, en appliquant des critères discriminatoires.

Comment parvenir à une législation élaborée selon un critère d'égalité ? Pour y arriver, en Colombie nous avons constitué le bloc des femmes, une expérience que je voudrais partager avec vous. Un nouveau bloc qui, sans considérations politiques ou idéologiques a été responsable de veiller à ce que toutes les politiques promues au Congrès à travers les lois et le contrôle politique aient comme objectif le développement et la protection des droits de l'homme et de la femme de manière égalitaire. Par ailleurs, nous avons insisté pour que ce bloc de genre, que nous avons mis en marche au Congrès, devienne une constante pour toutes les femmes qui appartiennent aux corporations publiques.

Je vous invite donc, femmes parlementaires d'Amérique, à organiser dans vos congrès respectifs, la création du bloc de genre pour que la politique de notre continent devienne égalitaire.

Je conclurai en répétant ma foi dans la démocratie, dans les membres de nos congrès et de nos parlements qui représentent la légitimité de nos peuples, ma foi dans la femme parlementaire et ma foi dans le futur de notre chère Amérique.

Bienvenue en Colombie.

Je vous remercie.

## **REMERCIEMENTS**

Le Secrétariat technique du FIPA tient à remercier chaleureusement le Congrès de la République de Colombie, ainsi que la sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda et son équipe pour leur collaboration tout au long des préparatifs et du déroulement de la Cinquième Assemblée plénière.

Nous tenons également à exprimer nos sincères remerciements aux spécialistes et conférenciers pour leurs précieuses contributions aux travaux de la Cinquième Assemblée plénière.

\* \* \* \* \*

Cet événement a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Foro Interparlamentario de las Américas  
Fórum Interparlamentar das Américas



Forum interparlementaire des Amériques  
Inter-Parliamentary Forum of the Americas

**Secrétariat technique du FIPA**  
500 – 165 rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1P 5B9  
Canada

Tél. : + 1 (613) 594-5222  
Télec. : + 1 (613) 594-4766  
[info@e-fipa.org](mailto:info@e-fipa.org)

**[www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)**

© 2007